



RAPPORT DE
DURABILITÉ

2025

 **INTERSPORT**
ENGAGÉS SPORT

PRÉAMBULE

Mot du Président et du Directeur Général	4
Nos faits marquants en 2025	7
Présentation de l'entreprise	8
Notre histoire	10

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Objectifs et portée du rapport	12
Gouvernance	13
Gouvernance globale	13
Gouvernance de la durabilité	14
Notre modèle d'affaires et création de valeur durable	15
Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur	15
Intérêts et points de vue des parties prenantes	16
Gestion des impacts, risques et opportunités	18
Méthodologie	18
Matrice de double matérialité	19
Risques et opportunités matériels	20
Nos engagements stratégiques	21

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Adaptation et lutte contre le changement climatique	23
Politiques liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	23
Mesures et ressources liées aux politiques sur le changement climatique	24
Objectifs liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	26
Consommation et mix énergétique	26
Émissions de CO ₂ e des Scopes 1, 2 et 3	27
Émissions évitées liées à la production et commercialisation de nos vélos	28
Projets d'absorption et d'atténuation des GES financés au moyen de crédits carbone	28
Tarification interne du carbone	28
Pollutions émises par nos activités	29
Pollutions de l'air, des sols et de l'eau	29
Gestion des ressources en eau	29

Biodiversité et écosystèmes	30
Méthodologie et analyse des enjeux	30
Politiques et mesures liées à la biodiversité	30
Objectifs liés à la biodiversité et aux écosystèmes	31
Mesures d'impact liées à la biodiversité et aux changements des écosystèmes	31

Contribution à l'économie circulaire	32
Conception et sélection des produits éco-conçus	32
Gestion de la fin de vie des produits commercialisés	32
Prolongation de la vie des produits	34
Développement des services dans nos magasins	35
Réduction de nos emballages	36
Prévention et réduction de nos déchets	37

III. INFORMATIONS SOCIALES

Effectifs	39
Conditions de travail	39
Santé et sécurité au travail	40
Formations, opportunités d'évolution égalitaires et inclusion	41
Opportunités d'intrapreneuriat et entrepreneuriat pour les collaborateurs	44
Droits humains et chaîne d'approvisionnement responsable	45
Politiques d'achats responsables	45
Processus de sélection et d'audit des fournisseurs	46

Consommateurs et utilisateurs finaux	47
Accès au sport pour tous	47
Transparence et traçabilité des produits	50
Santé, sécurité et satisfaction de nos clients	51

IV. INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE

Pratiques éthiques et conformité	53
Programme éthique et conformité	53
Protection des données	54
Transparence dans la gestion du reporting	55

ANNEXES



PRÉAMBULE



MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



GÉRARD LECLERC

Président Directeur Général
INTERSPORT France, Belgique,
Espagne & Portugal



PHILIPPE GIOVANNI

Directeur Général
INTERSPORT France & Belgique

2025 marque une nouvelle phase dans le développement d'INTERSPORT. Quels en sont les principaux enseignements ?

Gérard LECLERC : L'année 2025 constitue une étape structurante dans le développement d'INTERSPORT. Dans un marché en recul, nous avons su poursuivre notre croissance tout en engageant une transformation en profondeur de notre modèle.

Cette dynamique repose sur une orientation claire : affirmer notre rôle d'acteur engagé pour rendre le sport accessible à tous, partout. Elle s'accompagne d'une évolution de notre gouvernance, pensée pour gagner en efficacité et en capacité de pilotage.

L'arrivée de Philippe Giovanni à la Direction Générale, ainsi que le renforcement de notre organisation, notamment à travers une structuration régionalisée, nous permettent aujourd'hui de conjuguer vision stratégique et excellence opérationnelle au plus près des territoires.

Philippe GIOVANNI : Cette transformation s'est traduite très concrètement dans notre modèle et dans nos actions, à travers notre plateforme d'enseignement « Engagés Sport », qui incarne notre engagement.

Sur l'accessibilité, nous avons déployé une offre lisible et permanente, avec plus de 1 000 produits à moins de 10 € et plus de 100 références à prix engagés sur les grandes marques. Sur le terrain, notre modèle coopératif fait toute la différence : plus de 20 000 clubs partenaires, plus de 50 millions d'euros reversés chaque année aux licenciés,

plus de 10 millions d'euros aux clubs et plus de 1 000 athlètes accompagnés.

Nous avons également renforcé nos partenariats avec les principales institutions du sport français jusqu'en 2028.

Enfin, sur les enjeux environnementaux et sociétaux, nous déployons des actions mesurables : un réseau de 145 ambassadeurs RSE, plus de 2 200 actions en magasin et plus de 500 points de vente équipés de dispositifs de collecte pour la seconde vie des produits.

Ces actions ne sont pas périphériques : elles sont pleinement intégrées à notre organisation et contribuent directement à notre performance.

Comment cette transformation s'est-elle traduite dans vos outils et votre organisation ?

Gérard LECLERC : La modernisation de nos infrastructures est un levier clé de notre développement. Nous avons engagé une transformation en profondeur de notre dispositif logistique afin de soutenir durablement notre croissance.

La mécanisation de notre site de Saint-Vulbas illustre cette ambition, avec une capacité logistique fortement renforcée. Ce site de 77 000 m², qui mobilise 250 collaborateurs, nous permet de sécuriser nos flux et d'accompagner la montée en puissance de notre activité.



La mise en service du site d'Autrèche s'inscrit dans cette même logique : disposer d'infrastructures robustes, capables de soutenir notre développement.

Philippe GIOVANNI : Ces investissements répondent à des enjeux très opérationnels : absorber davantage de volumes, améliorer notre efficacité logistique et soutenir notre promesse d'accessibilité prix.

Ils contribuent aussi directement à renforcer la qualité de service apportée à nos magasins, en garantissant plus de disponibilité produit, de réactivité et de fluidité dans les approvisionnements au quotidien.

Ils s'accompagnent d'une exigence forte en matière de responsabilité. Nos infrastructures intègrent des dispositifs concrets, comme 3,5 MW de panneaux photovoltaïques, et 80 % de nos flux de transport sont engagés dans une trajectoire de réduction des émissions de CO₂.

Nous portons également une attention particulière aux conditions de travail, avec des aménagements plus ergonomiques pour accompagner durablement nos équipes.

2025 marque également une accélération de votre développement international. Quelle en est la portée ?

Gérard LECLERC : Nous avons franchi une étape importante dans la structuration de notre développement international avec la création d'un pôle sud-européen.

Le déploiement en Espagne, sous l'impulsion d'INTERSPORT France, illustre notre capacité à exporter notre modèle coopératif tout en l'adaptant aux spécificités locales. Avec déjà une trentaine de magasins intégrés, il s'agit d'une première étape dans une stratégie de développement progressive et maîtrisée.



Philippe GIOVANNI : L'international s'inscrit pleinement dans notre vision de long terme.

Notre ambition est de faire rayonner le modèle INTERSPORT au-delà de nos marchés historiques, en capitalisant sur ses forces : un ancrage territorial fort, une gouvernance collective et une grande capacité d'adaptation.

C'est à la fois un relais de croissance et un levier de transformation, qui nous permet de challenger nos pratiques et d'enrichir notre modèle.

Quelles sont vos priorités et ambitions pour 2026 ?

Gérard LECLERC : Nos priorités s'inscrivent dans la continuité de notre mission : rendre le sport accessible à tous, partout. L'année 2026 sera marquée par des temps forts majeurs, notamment la Coupe du Monde de Football.

En tant que distributeur officiel de l'Équipe de France et partenaire de la Fédération Française de Football, nous aurons un rôle clé pour permettre au plus grand nombre de vivre cet événement.

Nous poursuivrons également notre développement en Europe du Sud, avec l'ouverture de notre premier magasin au Portugal.

Philippe GIOVANNI : Notre ambition est d'amplifier la dynamique engagée.

Cela passe par le renforcement de notre modèle, avec une exigence accrue en matière de lisibilité et d'efficacité opérationnelle. Nous poursuivons également notre développement international en capitalisant sur les premières dynamiques engagées.

Notre objectif est clair : conjuguer durablement développement, performance et responsabilité, au service d'un modèle coopératif toujours plus efficace.

Un dernier mot pour conclure ?

Gérard LECLERC : INTERSPORT démontre qu'il est possible de concilier performance économique et engagement sociétal. C'est la force de notre modèle coopératif.

Philippe GIOVANNI : 2025 a posé les bases. 2026 sera l'année de l'accélération, avec une conviction forte : le sport est un levier essentiel de transformation, pour la société comme pour notre enseigne.



NOTRE MANIFESTO

Faire du sport, c'est s'engager.
À bouger, à se dépasser, à tout donner.
À progresser, même quand ça va doucement.
À tomber, transpirer, râler... et s'engager à y retourner.

Mais l'envie, ça ne suffit pas. Il faut des moyens,
du matos, du temps, des infrastructures...
Le sport doit être là : pas loin, pas cher, pour tous.
Le sport accessible à tous, ce n'est pas juste un rêve,
c'est notre engagement.

Comment on fait ?
Avec des prix bas,
Des grandes marques accessibles,
Des conseils de passionnés, des vélos conçus
et assemblés en France,
Et des magasins toujours proches de vous.

Parce que la proximité, c'est aussi essentiel que le prix.
Être là où ça se joue.
En soutenant sans relâche les clubs, les assos, les bénévoles.
Tous ceux qui font vivre le sport sur le terrain.

Parce que nous sommes une coopérative d'entrepreneurs locaux,
qui agissent pour vous, au plus près de vos besoins,
et plus forts ensemble.

Le sport, c'est bon pour tous.
Alors il doit être accessible à tous.

Nous sommes INTERSPORT.
Nous sommes une coopérative engagée.
19 000 collaborateurs qui avancent ensemble,
tous les jours.

 **INTERSPORT**
ENGAGÉS SPORT



NOS FAITS MARQUANTS EN 2025

15,8 MILLIONS

de porteurs de cartes de fidélité
INTERSPORT et BLACKSTORE (+11% vs 2024)

18 805

clubs, collectivités, associations
et entreprises partenaires

19 842

collaborateurs dont
50,7% de femmes

66

Note moyenne de satisfaction clients
magasin (NPS) (+3pts. vs. 2024)

980

magasins

5

Fédérations Sportives partenaires qui
représentent **6 millions de licenciés**

-25,4%

de déchets produits
vs. 2023

Lancement de notre nouvelle
plateforme de marque [Page 6]

Réseau de 145 ambassadeurs
engagés en magasin [Page 14]

Gouvernance régionalisée avec des Adhérents
Présidents de région [Page 13]

Création d'un pôle sud
européen [Page 16]

Modernisation de notre entrepôt de Saint Vulbas et
obtention des labels BREEAM et BiodiverCity [Page 31]

Déploiement de R3verse avec Textile 360°
(filière de revalorisation 100 % française) [Page 33]

Développement des services
dans nos magasins [Page 35]

Mise en place d'une grille d'audit environnemental
auprès de nos fournisseurs [Page 46]



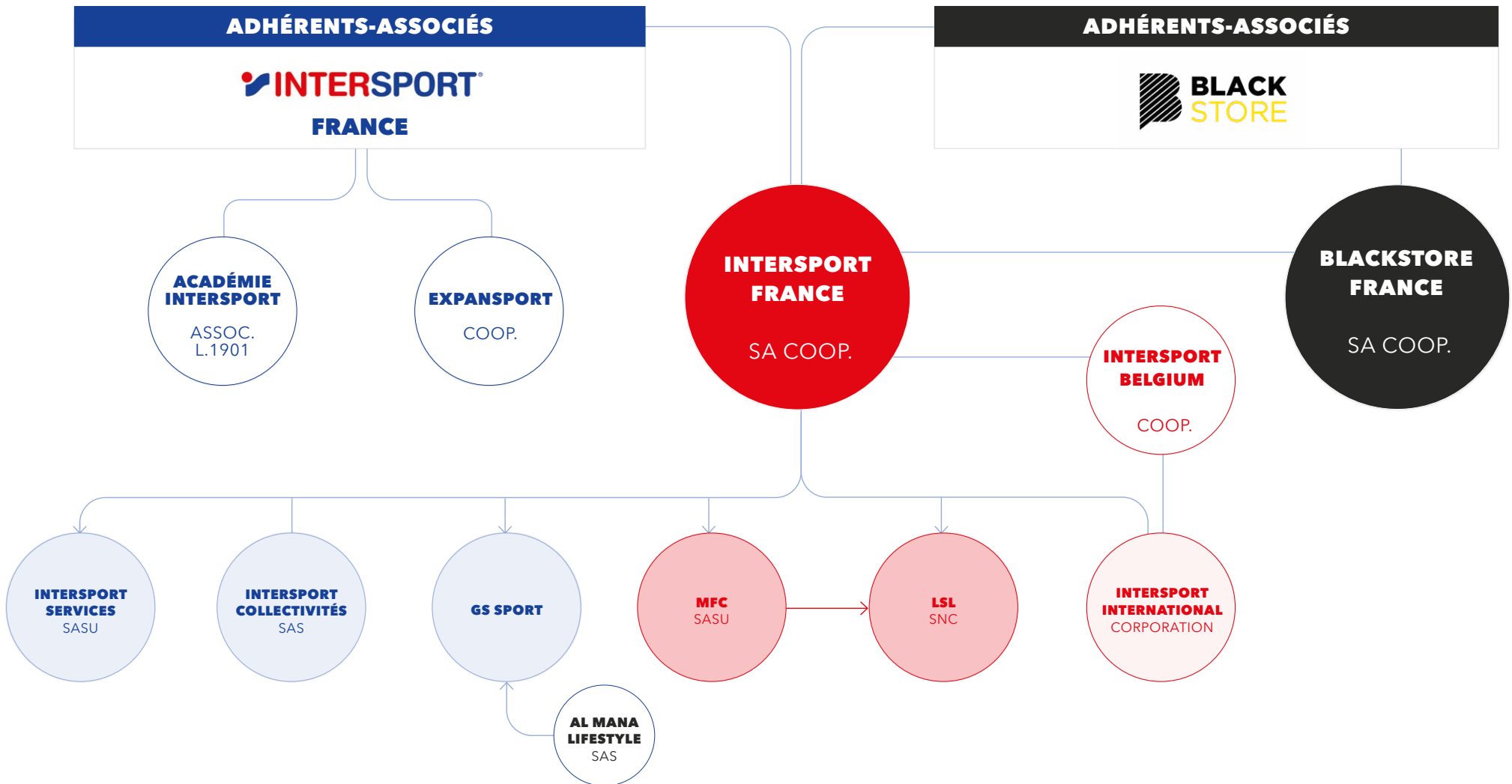
PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Notre groupe est organisé autour de **deux sociétés coopératives**, INTERSPORT FRANCE et BLACKSTORE, toutes deux détenues par leurs Adhérents-associés. Ces deux coopératives, aidées de leurs filiales opérationnelles, fournissent à leurs Adhérents-associés un modèle commercial précis et un soutien opérationnel.

L'ensemble de ce modèle est repris dans une charte d'enseigne signée entre la coopérative et ses Adhérents-associés.

Ces derniers sont tous **des entrepreneurs implantés en France**, comme les sociétés que forme le Groupe INTERSPORT.

De fait, les sociétés coopératives, leurs filiales, et les sociétés adhérentes représentent ensemble un seul groupe commercial, le « groupe INTERSPORT » : nous analyserons donc, dans la mesure du possible, notre modèle d'affaires à l'aune de ce périmètre.



La **structure Centrale** INTERSPORT France et BLACKSTORE (564 collaborateurs) est basée à Longjumeau (91) et à Sassenage (38). Elle fournit à ses Adhérents-Associés un concept, des achats référencés, des politiques marketing et RSE mais aussi un support en informatique, ainsi que des ressources humaines et financières.

La structure LOGISTIQUE SPORT ET LOISIRS (216 collaborateurs) assure l'approvisionnement des magasins et le soutien logistique aux Adhérents-Associés. Elle s'appuie sur **trois plateformes logistiques** représentant 162 000 m² de surface de stockage, hors entrepôt opéré par un prestataire externe. Le dispositif logistique comprend :

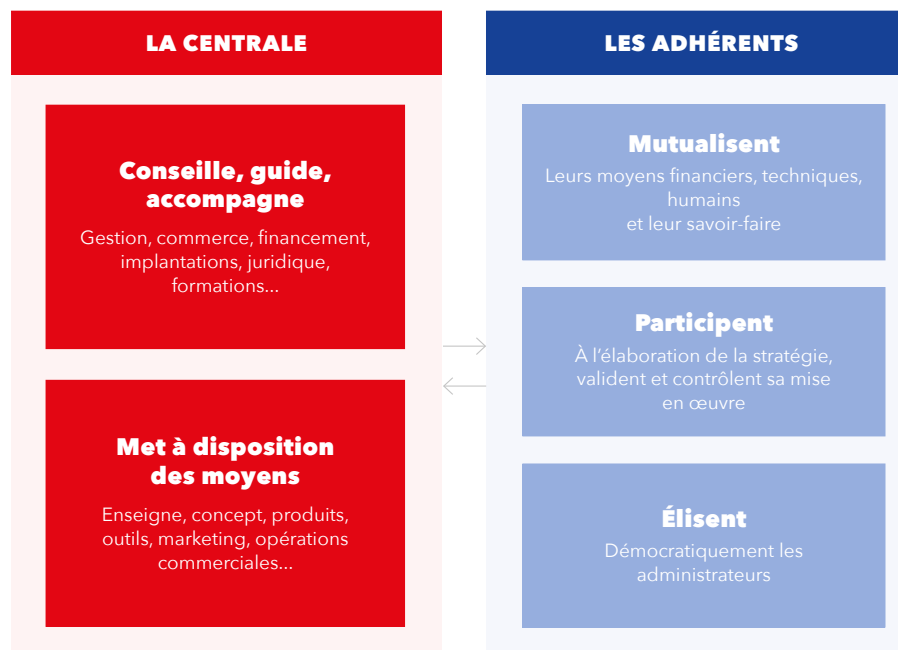
- Une plateforme historique de 80 000 m² située à Saint-Vulbas (01)
- Une plateforme dédiée aux vélos et matériels encombrants à Machecoul (44) de 30 000 m²
- Un site logistique à Autrèche (37) de 52 000m², mis en exploitation en octobre 2024. Ce dernier intègre des équipements visant à améliorer sa performance environnementale, notamment une centrale photovoltaïque, une pompe à chaleur géothermique et une toiture végétalisée.

En 2025, les travaux de rénovation et de mécanisation du site de Saint-Vulbas ont été finalisés, permettant le déploiement des nouvelles installations en fin d'année.

Un site complémentaire de 30 000 m², opéré par un prestataire externe, est situé à Pont d'Ain (01).

La coopérative INTERSPORT FRANCE est également propriétaire depuis 2013 de la Manufacture Française du Cycle (472 collaborateurs), **première usine française d'assemblage de cycles** située à Machecoul (44).

INTERSPORT s'appuie également sur INTERSPORT COLLECTIVITÉS, filiale à 100 %, dédiée au segment B-to-B, afin de développer la vente de produits et de services auprès de clients professionnels.



QUEL LIEN AVEC INTERSPORT INTERNATIONAL CORPORATION ?

INTERSPORT International Corporation (IIC) a été fondée en 1968 par **10 organisations de pays européens**, dont INTERSPORT France, pour promouvoir la coopération et le renforcement des organisations nationales et régionales dans le secteur de la vente au détail de produits sportifs.

Elle joue un rôle de coordination entre tous les pays dans lesquels l'enseigne INTERSPORT est présente et permet aux entités nationales de bénéficier de conditions d'achat centralisées pour les marques exclusives du groupe ainsi que pour certaines marques internationales.

Chaque organisation nationale dispose d'une importante autonomie. IIC, dont **INTERSPORT France** est actionnaire, est principalement chargée d'organiser la sélection des produits pour les marques exclusives du groupe telles qu'Energetics (running, fitness, training, natation), Firefly (textiles et chaussures lifestyle, sport d'eau), McKINLEY (sports outdoor et de montagne), Nakamura (cycles) et Pro Touch (sports collectifs et sports de raquette).

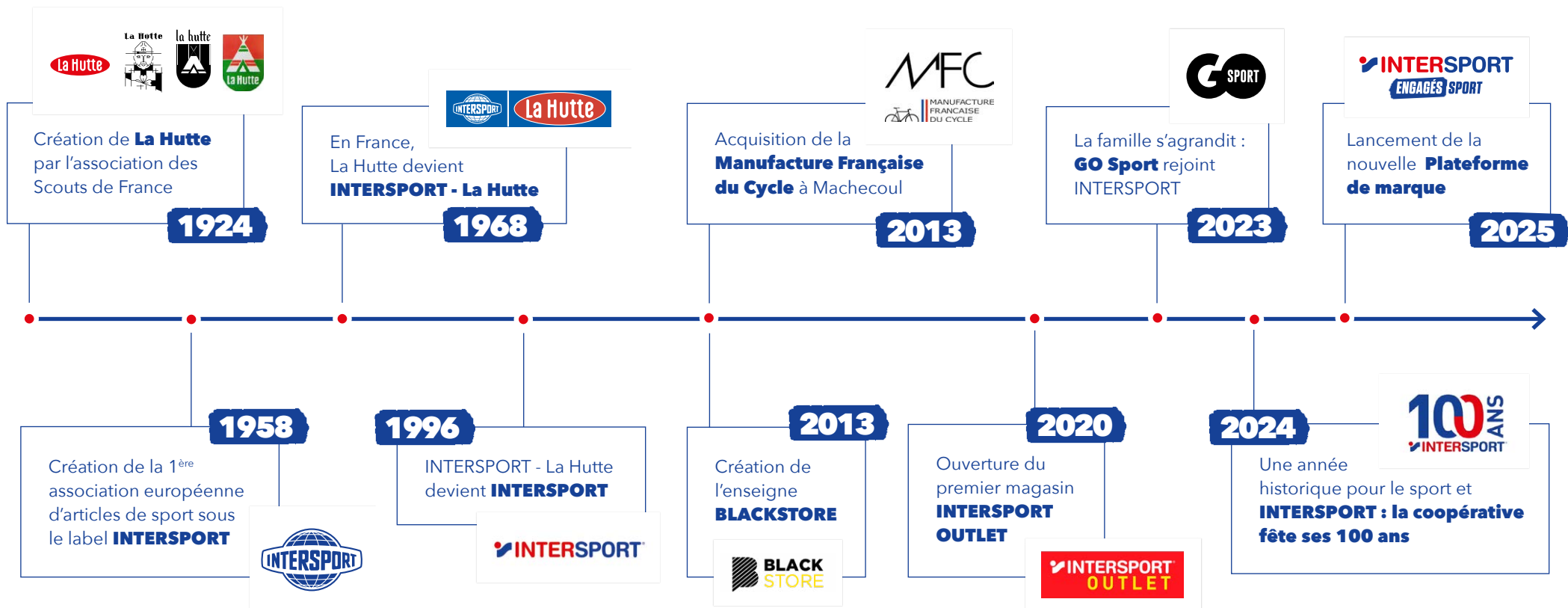


NOTRE HISTOIRE

- C'est en **1924** que la société La Hutte, fabricant et distributeur d'équipements pour les Scouts, décide de développer des secteurs non exploités tels que le camping. Le premier magasin ouvre ses portes en **1926** à Paris.
- En **1946**, le groupement prend la forme d'une Société Coopérative dont le capital est détenu par les Adhérents-associés exploitant les magasins sous le principe « un homme, une voix ».
- En **1958**, pour s'organiser face à la constitution de réseaux internationaux, quatre groupements nationaux (France, Allemagne, Pays-Bas et Belgique) créent la première association européenne d'articles de sport sous le nom d'INTERSPORT.

- En **1968**, INTERSPORT International Corporation (IIC) naît de l'alliance de 10 centrales d'achat nationales pour créer une organisation internationale permettant de mieux servir le réseau INTERSPORT, développer des produits et mieux satisfaire ses clients sous l'enseigne INTERSPORT. La Hutte devient alors INTERSPORT - La Hutte.
- C'est en **1996** qu'INTERSPORT se détache de La Hutte et prend définitivement le nom d'INTERSPORT.
- En **2013**, la Manufacture Française du Cycle est rachetée à la barre du tribunal de commerce. INTERSPORT se lance alors dans la conception et l'assemblage de cycles en France. La même année, le groupe INTERSPORT crée l'enseigne BLACKSTORE dédiée à la mode lifestyle et casual.

- En **2020**, le premier magasin INTERSPORT OUTLET ouvre ses portes.
- En **2023**, Go Sport rejoint le groupe INTERSPORT.
- En **2024**, l'enseigne fête ses 100 ans. 12 points de vente « Des marques et vous » intègrent le groupe.
- En **2025**, INTERSPORT lance sa nouvelle plateforme de marque « Engagés Sport », affirmant son ambition : rendre le sport toujours plus accessible, partout et pour tous.





INFORMATIONS GÉNÉRALES

OBJECTIFS ET PORTÉE DU RAPPORT

Depuis 2024, INTERSPORT fait évoluer progressivement sa communication afin de se préparer à sa future obligation de reporting en matière de durabilité, conformément à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).



À ce titre, le présent document s'inscrit dans une démarche volontaire de transparence et d'amélioration continue. Bien qu'INTERSPORT ne soit pas encore soumis à la CSRD pour cet exercice, ce rapport prolonge le travail engagé au titre de nos précédentes obligations de Déclaration de performance extra-financière.

INTERSPORT a ainsi cherché à aligner son rapport de durabilité, autant que possible, sur les normes européennes de reporting en matière de durabilité prévues dans le cadre de la CSRD. Ce rapport repose sur une approche de double matérialité, qui prend en compte à la fois les impacts d'INTERSPORT sur l'environnement et la société, ainsi que l'influence des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sur la performance de l'entreprise.

Cette approche vise à rendre compte des enjeux les plus pertinents pour l'ensemble de nos parties prenantes : collaborateurs et partenaires sociaux, Adhérents-Associés, clients, fournisseurs et partenaires financiers, fédérations professionnelles, éco-organismes, ainsi que partenaires associatifs et ONG. Elle comprend également une présentation des principaux risques et opportunités liés au développement durable auxquels le groupe est confronté.

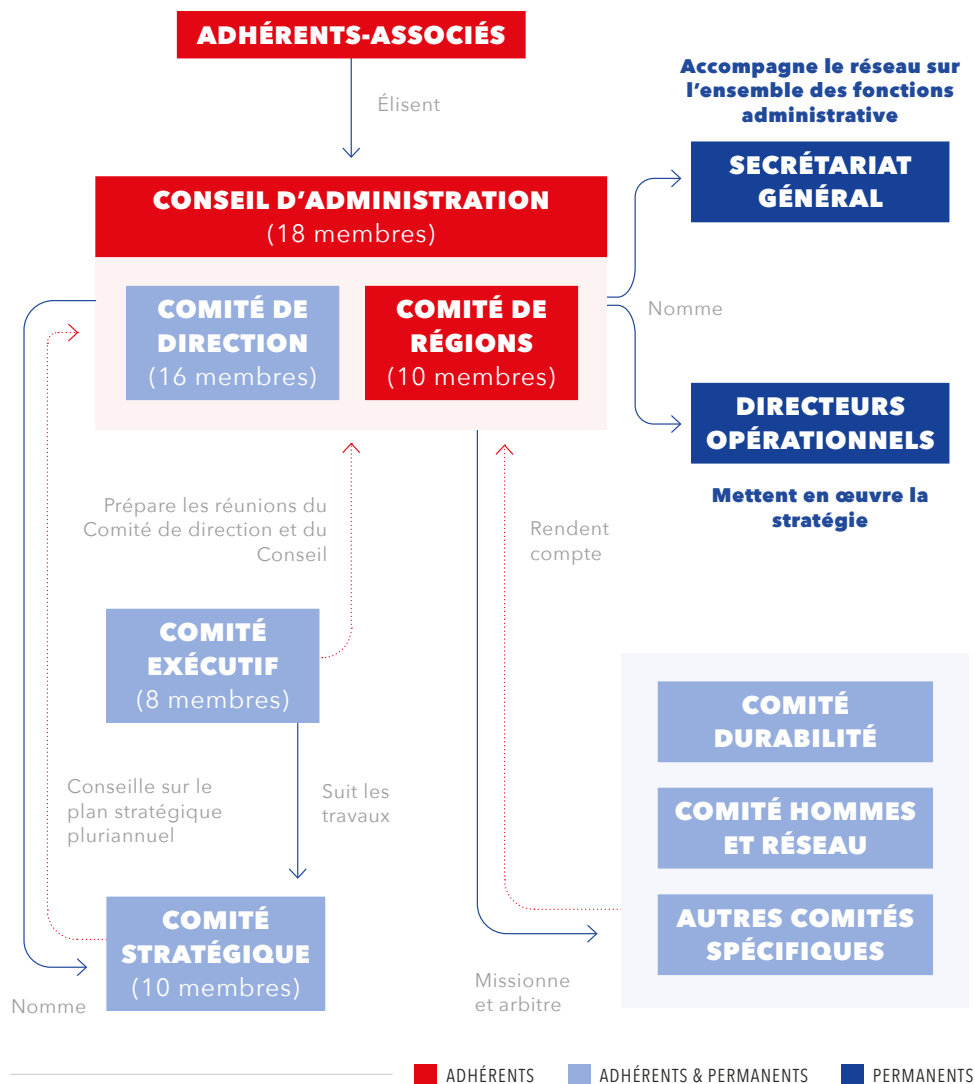
La préparation de ce rapport a reposé sur la collecte et la consolidation de données issues de l'ensemble de nos activités et, lorsque cela était pertinent, de notre chaîne de valeur.





GOUVERNANCE

GOUVERNANCE GLOBALE INTERSPORT



La gouvernance de la coopérative a évolué à la fin de l'année 2025, avec la nomination de Philippe Giovanni au poste de Directeur Général France et Belgique. Sa mission est de conduire la transformation de l'entreprise, de déployer le plan stratégique à l'horizon 2030 et d'accompagner le développement de la coopérative, en France comme à l'international.

GOUVERNANCE GLOBALE

Les principaux organes de gouvernance sont le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif, le Comité de Direction et le Comité de régions.

Afin de garantir l'alignement entre le réseau de magasins INTERSPORT et INTERSPORT France, un système de binomat est au cœur de la gouvernance. Des **Directeurs Opérationnels**, binômes d'Administrateurs nationaux, sont nommés au niveau de la Centrale pour mettre en œuvre la stratégie. Un **Secrétariat Général** accompagne par ailleurs le réseau sur l'ensemble des fonctions administratives et de développement, notamment en matière juridique, de finance réseau et d'immobilier.

Le **Conseil d'Administration**, composé exclusivement d'Adhérents-Associés, prend les décisions relatives au fonctionnement de la Centrale et du réseau de magasins. Ces décisions s'imposent à l'ensemble des Adhérents. Il s'appuie sur deux instances :

- Un **Comité de Direction**, composé de 8 administrateurs nationaux et de leurs binômes, en charge des sujets nationaux opérationnels.
- Un **Comité de régions**, composé de 10 présidents de régions, en charge d'assurer la transmission et l'application de la stratégie nationale auprès des Adhérents dans l'objectif d'un meilleur alignement du réseau.

Le **Comité Exécutif**, composé de 8 membres, assiste le Président-Directeur Général dans la conduite de l'entreprise. Il se réunit régulièrement afin de contribuer aux décisions stratégiques qui jalonnent la vie du groupe et de préparer les réunions du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique pluriannuel, ces différentes instances sont appuyées par un **Comité Stratégique**, composé quant à lui d'Adhérents-associés et de salariés de la Centrale.

Le Comité Exécutif et le Comité de Direction s'appuient également sur des **Comités thématiques**. Ceux-ci veillent à l'adéquation des moyens déployés avec les attentes des magasins et formulent des propositions auprès du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration de la Coopérative.

Cette **logique de binomat** se retrouve plus largement dans les fonctions nécessitant une expertise terrain, réunissant ainsi un salarié de la Centrale et un représentant du réseau.



GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ

La gouvernance décrite ci-dessous s'applique à l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques pour le groupe INTERSPORT.

Une **équipe dédiée à la durabilité**, présente en Centrale, est chargée du pilotage et de la mise en œuvre des politiques. Elle est rattachée à la Direction Transformation Durable, intégrée à la Direction Financière et représentée au sein du Comité Exécutif, du Comité de Direction et du Comité Stratégique. Elle s'appuie sur un comité thématique, le **Comité Durabilité**, composé essentiellement d'Adhérents représentants du réseau et des principaux métiers de l'enseigne. Ce dernier pilote et évalue la stratégie de durabilité du groupe INTERSPORT.

La **Direction des Ressources Humaines**, représentée au sein du Comité de Direction, a pour mission de définir et mettre en œuvre les politiques et stratégies liées directement aux ressources humaines. Cette Direction se compose d'une équipe Talent Management dont une référente Handicap, Harcèlement sexuel et agissement sexistes, d'une équipe Paie et Contrôle de gestion sociale, d'une équipe Services généraux ainsi que de l'Académie de formation INTERSPORT. Elle s'appuie sur un Comité thématique, nommé Comité Hommes et Réseau, composé d'équipes de la Centrale et d'Adhérents nommés référents RH dans leur région.

Un **réseau de référents Durabilité**, composé de titulaires et de suppléants, contribue à l'avancement de la feuille de route transverse du groupe. Répartis dans les différents métiers de la coopérative, y compris les Ressources Humaines, les 20 référents titulaires accompagnent le déploiement des

sujets liés à la durabilité et le partage de bonnes pratiques au sein des équipes. Animé par la direction Transformation Durable, ce réseau se réunit chaque mois et rassemble des représentants de l'ensemble des entités du groupe.

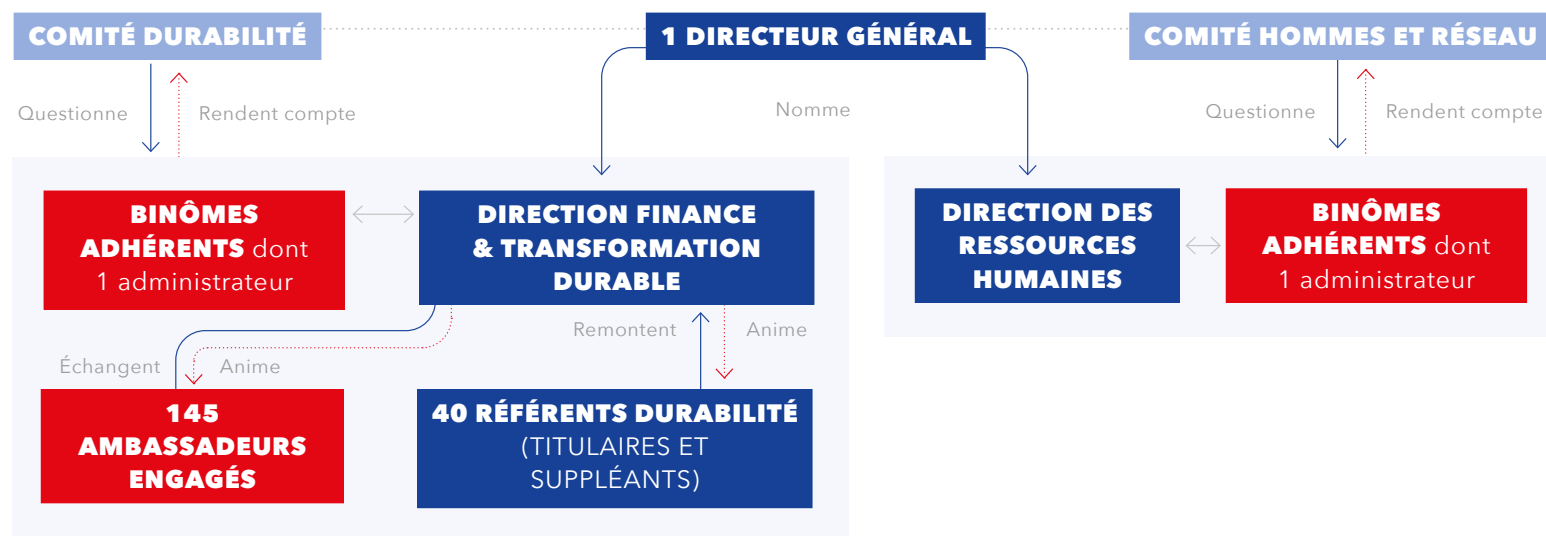
Au sein des filiales, MFC et LSL disposent également d'une organisation dédiée à l'animation quotidienne de ces sujets, sous le pilotage du référent Durabilité de chaque entité.

Depuis mai 2023, un **réseau d'ambassadeurs appelés « Ambassadeurs Engagés »** est déployé en magasin ainsi qu'au siège de groupes de magasins. À fin 2025, 145 ambassadeurs animent les enjeux de durabilité sur le terrain et 255 magasins participent régulièrement aux échanges autour des actions menées localement. Près de 3000 actions ont ainsi été déclarées sur l'année 2025 via ce réseau.

Celui-ci se réunit une fois par an lors d'un séminaire en présentiel, ainsi que tous les deux mois en visioconférence.

Au total, en 2025, 7 comités Durabilité se sont tenus, dont 2 en présentiel ainsi que 10 réunions rassemblant les différents référents Durabilité du groupe et 6 réunions des ambassadeurs Engagés, parmi lesquelles un séminaire organisé à la Centrale.

GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ



■ ADHÉRENTS ■ ADHÉRENTS & PERMANENTS ■ PERMANENTS



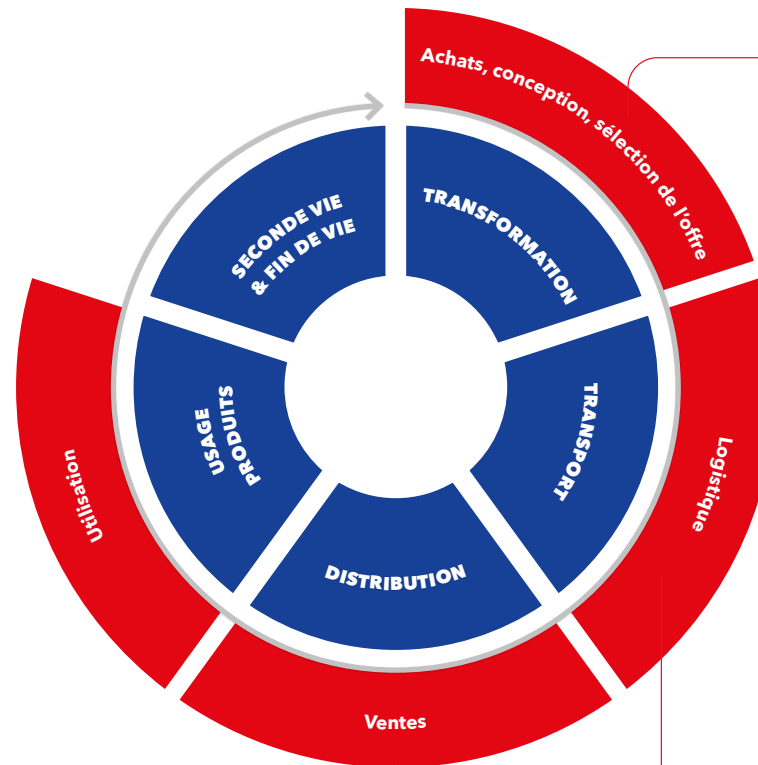
NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES ET CRÉATION DE VALEUR DURABLE

STRATÉGIE, MODÈLE ÉCONOMIQUE ET CHAÎNE DE VALEUR

Le modèle d'affaires du groupe INTERSPORT repose principalement sur **le développement et la distribution d'articles de sport et de loisirs, de textile et de chaussures.**

Les principales catégories de produits proposées relèvent de biens de consommations durables tels que le matériel de sport, l'habillement, des chaussures et des accessoires. Nos principaux services proposés sont :

- **Des services liés au commerce physique via notre maillage de magasins :** accueil, conseil, réparation, entretien, essayages, tests et mises à disposition de produits en point de vente physique
- **Des services liés au e-commerce :** information et vente par internet, livraison à domicile ou en point relai au départ de nos magasins ou des entrepôts (plus marginal), Click & Collect.



CENTRALE

- Achats directs de produits de marque exclusive INTERSPORT
- Achats directs de produits de marques
- Référencement de produits d'autres marques internationales
- Achats indirects de services et d'équipements

MFC

- Conception et assemblage de vélos

MAGASINS INDÉPENDANTS

- Produits et services en magasin
- Click & Collect
- Livraison à domicile
- B to B

- Transport amont

LOGISTIQUE SPORTS & LOISIRS

- Stockage
- Transport aval

INTERSPORT est implanté en France et en Belgique. En 2025, INTERSPORT France s'est vu confier la licence pour l'Espagne et le Portugal par INTERSPORT International Corporation, structurant ainsi un pôle Sud Européen regroupant France, Belgique, Espagne et Portugal.

Nos **308 entrepreneurs, appelés « Adhérents-associés »**, sont réunis au sein de la Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants INTERSPORT France, généralement appelée

la « Centrale ». Ce modèle leur permet d'unir leurs forces et de s'appuyer sur une structure commune, qui négocie les meilleures conditions d'achat, de gestion, de commercialisation et de communication, tout en mettant à leur disposition des outils pour développer leur activité.

Sur le plan juridique, l'agrément d'un Adhérent-associé nécessite son engagement sur les prescriptions énoncées dans les Statuts, le Règlement Intérieur, la charte d'enseigne ainsi que les

conditions particulières d'admission. La société INTERSPORT France est en mesure de proposer aux fournisseurs référencés du Groupe des fonctions de centralisation de commandes, de centralisation des paiements et de garantie ducroire visant à faciliter la gestion administrative de plus de 1 000 comptes des Adhérents INTERSPORT.

INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES

Les principales parties prenantes d'INTERSPORT sont les suivantes :

- Les clients et utilisateurs finaux des produits
- Les collaborateurs et partenaires sociaux
- Les Adhérents-associés
- Les fédérations professionnelles et éco-organismes
- Les fournisseurs et partenaires financiers
- Les partenaires associatifs & ONG
- L'environnement

INTERSPORT entretient **un dialogue régulier** avec ces parties prenantes, tout au long de sa chaîne de valeur, afin d'intégrer leurs attentes et leurs perspectives dans sa feuille de route en matière de durabilité.

Cette concertation prend différentes formes, notamment des entretiens, des enquêtes de satisfaction, ainsi que des réunions nationales et régionales.

Les contributions recueillies ont nourri l'actualisation de l'analyse de double matérialité, actualisée en 2025, en particulier s'agissant de la matérialité d'impact.



UNE ARRIVÉE PROGRESSIVE SUR LE MARCHÉ ESPAGNOL

INTERSPORT France bénéficie de la licence d'exploitation sur le territoire espagnol et a proposé des contrats de membre acheteur aux anciens Adhérents-associés de la Centrale espagnole. Cette opération vise à garantir la continuité des activités, à sécuriser les emplois et à renforcer l'accompagnement des Adhérents espagnols, en s'appuyant sur le savoir-faire de la précédente structure, acquis dans le cadre d'une procédure auprès du tribunal de commerce de Barcelone.



NOS RESSOURCES

Le rôle et les valeurs du sport

- › Partage, respect, persévérance
- › Canalisateur de dynamiques et de moyens
- › Santé et bien-être

Des collaborateurs engagés

- › **19 842** collaborateurs
- › **50,7 %** de femmes
- › Diversité des métiers dont **plus de 1 000** collaborateurs dédiés à la réparation et l'entretien

Un modèle omnicanal performant

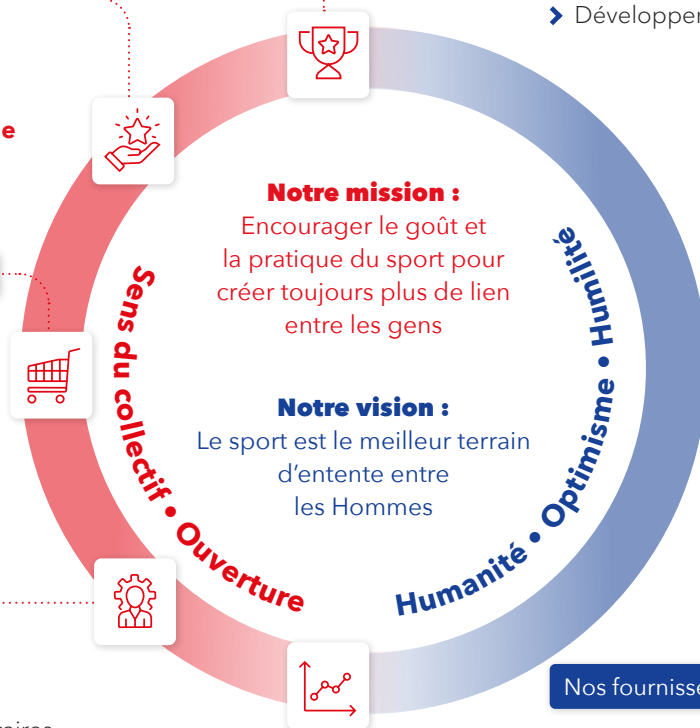
- › **980** magasins, soit **17** magasins de plus qu'en 2024
- › **2** sites marchands via les magasins (92 % du flux)
- › **+ 90 millions** de visites en magasins générées par le site internet

Notre organisation coopérative

- › Gouvernance en binôme
- › Dialogue, sincérité et partage
- › **308** Adhérents-associés, propriétaires à 100 % de la coopérative

Une situation financière sereine

- › Des capitaux propres qui ont presque doublé en 5 ans pour la coopérative
- › **25 %** de taux d'imposition



CRÉENT DE LA VALEUR POUR...

Nos clients

- › Offre omnicanale large et accessible de produits et services
- › Services et conseils pour permettre un choix éclairé

- › Satisfaction client magasins à **66** (NPS)
- › N°1 Google Reviews Sport avec une note moyenne de **4,57/5**

Nos collaborateurs et partenaires sociaux

- › Qualité de vie au travail, diversité et égalité professionnelle
- › Développement des compétences et de l'employabilité

- › Plus de **50 000 heures** de formations dispensées par l'Académie
- › **41,8 %** de managers issus de la promotion interne en Centrale et filiales

Nos fédérations professionnelles et éco-organismes

- › Participation à la mise en place opérationnelle des filières
- › Echanges et collaboration

- › **513** magasins équipés de dispositif de collecte et plus de 40t collectées en 2025 en magasin
- › **4** fédérations professionnelles

L'environnement

- › Politique d'éco-conception et d'éco-sélection
- › Actions de réduction de nos émissions de CO₂e

- › **8,6 kg** CO₂e par produit vendu (-25% depuis 2021)
- › **525 185** tCO₂e évitées par la vente de vélos Nakamura
- › Participation programme FRET21

Nos Adhérents-associés

- › Rentabilité et pérennité
- › Attractivité de l'enseigne et croissance

- › **28** magasins créés en 2025 toutes enseignes confondues
- › 1 magasin à **moins de 20 minutes** de chaque Français

Nos fournisseurs et partenaires financiers

- › Relations commerciales équilibrées et durables
- › Synergies et coopération pour développement mutuel

- › **69 %** de fournisseurs de rang 1 avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans
- › **92 %** des fournisseurs de rang 1 notés A, B ou C (BSCI)

Nos partenaires associatifs & ONG

- › Démocratisation du sport et promotion du sport au féminin
- › Partenariats et coopération

- › Plus de **18 800** clubs, collectivités, associations et entreprises partenaires
- › Partenariat avec Tremplin et Textile 360 pour la collecte des textiles et chaussures usagées en France

GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

MÉTHODOLOGIE

Dans la continuité des travaux engagés en 2023, INTERSPORT a procédé, début 2025, à une mise à jour de son analyse de double matérialité afin de renforcer son alignement avec les exigences de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). Cette démarche vise à identifier les impacts significatifs de l'entreprise sur l'environnement et la société, ainsi que les risques et opportunités susceptibles d'influencer son modèle d'affaires, sa performance ou sa situation financière.

L'analyse a été menée à l'échelle du groupe INTERSPORT, en intégrant l'ensemble des entités : Centrale, magasins adhérents, filiales, plateformes logistiques et unités de production. Conformément aux orientations de la CSRD, elle prend en considération l'ensemble de la chaîne de valeur, en amont comme en aval, incluant notamment la conception et la fabrication des produits, la logistique, la distribution, l'usage et la fin de vie.

L'exercice s'est appuyé sur un travail collectif interne réunissant des représentants des principales directions métiers, ainsi que la direction Transformation Durable. Un accompagnement méthodologique a été assuré par le cabinet spécialisé BL Evolution.

Au total, les travaux ont combiné :

- une revue documentaire interne
- un benchmark sectoriel
- des entretiens individuels avec des experts métiers
- un atelier collectif réunissant des représentants des métiers.

Sur la base du référentiel ESRS et de l'acte délégué AR-16, les thèmes, sous-thèmes et sous-sous-thèmes pertinents pour INTERSPORT ont été sélectionnés.

Pour chacun d'eux, une liste d'impacts, de risques et d'opportunités (IRO) a été définie et documentée. Cette étape a permis d'identifier au total :

- 73 impacts potentiels (positifs et négatifs)
- 68 risques et opportunités.

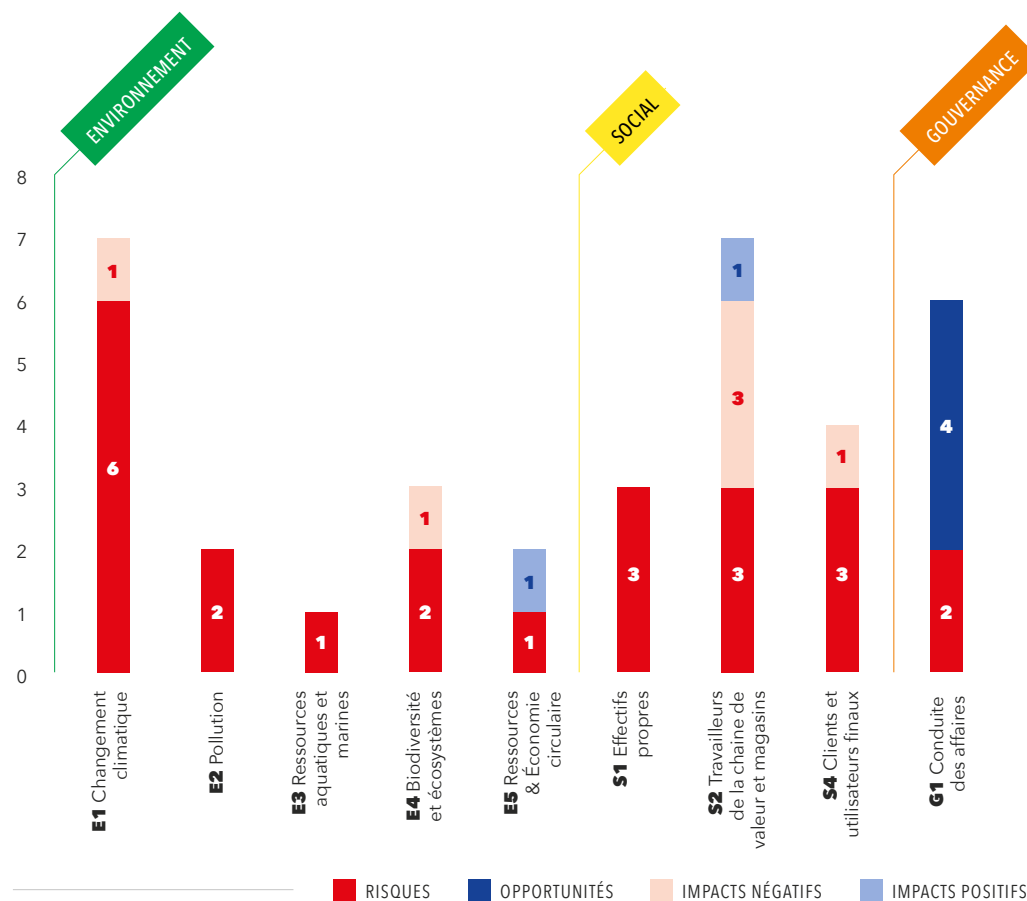
Chaque IRO a été associé aux maillons de la chaîne de valeur concernés et positionné sur un horizon temporel conforme à la CSRD (court, moyen ou long terme).

Les IRO identifiés ont ensuite été évalués indépendamment, selon les critères de la CSRD :

- l'évaluation de l'ampleur et de la probabilité pour les risques et opportunités ;
- l'évaluation de l'ampleur, de la portée, de la remédiabilité (seulement pour les impacts négatifs) et de la probabilité pour les impacts.

Les résultats ont été consolidés pour identifier les thèmes matériels selon les deux perspectives de matérialité. Au total, l'analyse aboutit à **35 IRO matériels**, répartis comme suit :

35 IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS POUR INTERSPORT



MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

La mise à jour de l'analyse de double matérialité réalisée en 2025 a permis d'identifier les thèmes de durabilité présentant un caractère matériel pour INTERSPORT, au regard à la fois de leurs impacts sur l'environnement et la société, et de leurs incidences potentielles sur la performance et le modèle d'affaires du groupe.

La matrice croise ainsi :

- **l'importance des impacts** (positifs ou négatifs) évalués en fonction de leur ampleur, de leur portée et de leur caractère remédiable ;
- **la matérialité financière des enjeux**, appréciée au regard de leur influence potentielle sur la continuité d'activité, la création de valeur, l'accès aux ressources critiques ou la dépendance vis-à-vis des parties prenantes.

Chaque enjeu figurant sur la matrice est apprécié à l'échelle du groupe INTERSPORT et de sa chaîne de valeur, incluant notamment les marques exclusives, les marques partenaires, les filiales, dont la Manufacture Française du Cycle, les activités logistiques et le réseau de magasins.

Sur les 82 sous-thèmes initiaux, 23 ont été considérés comme matériels pour INTERSPORT, avec un score supérieur à 3,5 à la fois sur la perspective d'impact et sur la perspective financière.

L'analyse 2025 confirme que les enjeux les plus matériels pour INTERSPORT concernent principalement les impacts environnementaux et sociaux liés à ses activités et à sa chaîne de valeur. Ces sujets se distinguent par leur portée et par leur influence potentielle sur la performance du groupe. À l'inverse, certains thèmes plus visibles pour les parties prenantes présentent un niveau de matérialité plus modéré, leurs impacts globaux ou leurs incidences financières étant jugés moins déterminants.



■ ENVIRONNEMENT [ESRS E1 à E5] ■ SOCIAL [ESRS S1 à S4] ■ GOUVERNANCE [ESRS G1]

RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS

INTERSPORT mène un travail continu d'identification et d'évaluation des risques et opportunités extra-financiers liés à ses activités, à sa chaîne de valeur et à l'évolution de son environnement. Les éléments présentés ci-après résultent de cette démarche, consolidée dans le cadre de la mise à jour de l'analyse de double matérialité réalisée en 2025.

Ils reflètent les thématiques pour lesquelles les impacts potentiels ou les incidences financières ont été jugés significatifs. Le tableau ci-dessous présente ainsi **les principaux risques identifiés** pour le groupe, accompagnés des opportunités associées pour chaque enjeu.



ENJEU DU RAPPORT	ESRS	RISQUES MATÉRIELS	OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIE	E1	<ul style="list-style-type: none"> › Interruption d'activités liée aux événements extrêmes › Dépendance à des activités fortement émettrices › Non-anticipation des coûts liés aux politiques climat › Volatilité et hausse des coûts énergétiques 	<ul style="list-style-type: none"> › Adaptation du modèle d'affaires › Réduction des émissions et de la dépendance énergétique › Amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la résilience.
RESSOURCES, POLLUTIONS ET BIODIVERSITÉ	E2, E3, E4, E5	<ul style="list-style-type: none"> › Dépendance à certaines matières premières et procédés pouvant générer des impacts environnementaux › Pression accrue sur les ressources naturelles › Risques réglementaires et réputationnels 	<ul style="list-style-type: none"> › Développement de produits et services circulaires › Amélioration de la performance environnementale des produits › Sécurisation des approvisionnements à long terme
ENGAGEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL	S1	<ul style="list-style-type: none"> › Difficultés d'attractivité et de fidélisation › Évolution des attentes en matière de qualité de vie au travail et de rémunération › Risque de désengagement 	<ul style="list-style-type: none"> › Renforcement de la marque employeur › Développement des compétences › Amélioration de la performance collective et de la stabilité des équipes
DROITS HUMAINS ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE DE VALEUR	S2	<ul style="list-style-type: none"> › Risques de non-conformité aux standards sociaux chez certains partenaires (conditions de travail, santé et sécurité, travail des enfants, travail forcé) › Exposition juridique et réputationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> › Structuration de partenariats responsables et durables › Amélioration continue des pratiques sociales › Sécurisation des relations fournisseurs
CLIENTS ET UTILISATEURS	S4	<ul style="list-style-type: none"> › Risques liés à la protection des données personnelles › Manque de transparence/traçabilité › Risques de discrimination ou d'exclusion › Accessibilité insuffisante des produits 	<ul style="list-style-type: none"> › Renforcement de la relation de confiance avec le client › Amélioration de la transparence › Développement d'offres accessibles et inclusives
ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET GOUVERNANCE	G1	<ul style="list-style-type: none"> › Risques liés à la corruption, à l'insuffisance de prévention/détection › Gestion des relations fournisseurs : dépendance excessive ou litiges pouvant perturber la chaîne 	<ul style="list-style-type: none"> › Culture d'entreprise plus coopérative et responsable › Renforcement des contrôles internes › Partenariats fournisseurs durables et résilients



NOS ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Le tableau ci-contre présente un état de lieux des objectifs définis par INTERSPORT sur certains enjeux clés auxquels le groupe s'est engagé à horizon 2025. Les détails relatifs à chaque objectif, les plans d'action associés, ainsi que les ambitions qualitatives du groupe sur l'ensemble des thématiques sont développés dans les différentes sections de ce rapport.

L'année 2025 a également marqué une révision des engagements du groupe. Dans le cadre du déploiement du plan stratégique 2025-2030, structuré autour des piliers **+ Sport, + Accessible et + Unicanal**, la durabilité a été pleinement intégrée à la trajectoire du groupe.

De nouveaux objectifs à horizon 2030 ont ainsi été définis :

- **Un NPS client de 70**
- **Une satisfaction collaborateurs de 4,5/5**
- **80 % de nos marques propres éco-conçues**
- **5,4 kg CO₂e par produit vendu**

Les plans d'action associés et l'état d'avancement de ces nouveaux objectifs seront présentés dans les prochains rapports.

¹ % de sites de rang 1 et 2 notés A, B ou C à notre évaluation environnementale : la méthodologie d'évaluation environnementale a été définie en 2024 et cela a impliqué un changement d'indicateur.

² comme annoncé en 2024, un nouvel indicateur est en cours de création afin de fiabiliser la notion "éco-conçu".

³ Les enquêtes conduites cette année n'ont pas pris en compte cette question.

⁴ Il s'agit du nombre d'actions Engagés Sport déclarées sur notre outil de partage de bonnes pratiques depuis 2023.

		2024	2025	OBJECTIF 2025
ADAPTATION ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	Empreinte carbone par produit vendu (kgCO ₂ e/produit)	9,05	8,6	8,8kgCO₂e
	Part de vélos conçus et assemblés en France (sur le total des vélos vendus)	78,3 %	88,2 %	80 %
POLLUTIONS ¹	% de sites de rang 1 ayant réalisé une évaluation de risque environnemental	0 %	4 %	20 %
CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Evolution de nos quantités de déchets vs. 2023	-16 %	-25,4 %	- 25 %
	% de modèles de marques exclusives intégrant des matières recyclées ²	10,2 %	21,2 %	30 %
EFFECTIFS	Taux de satisfaction des collaborateurs INTERSPORT « Je me sens bien dans mon emploi actuel » ³	4,1/5	n.a.	4,25/5
	Part de femmes/hommes dans les effectifs	52,1 %	50,7 %	50 %
	Nombre de formations suivies en moyenne par collaborateur	2,39	2,71	2
DROITS HUMAINS ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	Part des sites de production de rang 1 évalués A, B ou C (BSCI) ou grade équivalent suffisamment exigeant dans un autre référentiel d'audit	90 %	91,9 %	90 %
	Part de fournisseurs de rang 1 avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans	62,2 %	66,3 %	60 %
CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX	Nombre de clubs, collectivités et entreprises partenaires	18 854	18 805	16 500
	Note moyenne de satisfaction clients magasin (NPS)	63	66	63
	Note moyenne de satisfaction e-commerce (NPS)	51	55	58
CONDUITE DES AFFAIRES	Part des collaborateurs qui ont une part de rémunération variable liée à la RSE	6 %	8 %	100 %
	Nombre d'actions Engagés Sport cumulées réalisées dans le groupe INTERSPORT ⁴	4 692	6 586	10 000

Bleu foncé : objectif atteint.



INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES



ADAPTATION ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

POLITIQUES LIÉES À L'ATTÉNUATION ET À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le groupe INTERSPORT est convaincu que le sport doit rester, aujourd'hui comme demain, une source de plaisir et de bien-être accessible à tous. Face aux défis climatiques, et conformément aux lignes directrices de la Net Zero Initiative, nous avons construit en 2023 un plan de transition articulé autour de deux leviers complémentaires : **l'atténuation et l'adaptation.**

INTERSPORT s'engage à réduire l'empreinte environnementale de ses activités, de sa chaîne de valeur et de l'usage des produits commercialisés. Cet effort repose sur des actions concrètes : une gestion

plus sobre des ressources, une conception plus responsable des produits et une logistique optimisée.

Nous nous préparons également aux transformations déjà à l'œuvre. Les effets du changement climatique (vagues de chaleur, événements météorologiques extrêmes, tensions sur certaines ressources) affectent notre écosystème, nos fournisseurs et nos magasins. L'adaptation devient donc essentielle pour renforcer la résilience de notre modèle et préserver un accès durable à la pratique sportive.

INTERSPORT a intégré **une analyse de scénarios climatiques à l'élaboration de son plan de transition**, en s'appuyant notamment sur les trajectoires sectorielles issues des travaux du GIEC, de l'Accord de Paris et des référentiels de la SBTi (Science Based Targets initiative). Les principaux enseignements de cette analyse ont conduit à prioriser les axes suivants :

- la sensibilisation des collaborateurs du groupe INTERSPORT à ces enjeux
- la réduction des émissions issues de la chaîne d'approvisionnement (Scope 3), représentant la majorité de l'empreinte carbone de l'entreprise
- la collaboration avec nos fournisseurs pour améliorer la traçabilité des matériaux et intégrer davantage de matières recyclées
- le développement de modèles circulaires et des services (location, seconde main, réparation) pour réduire l'intensité carbone des produits vendus
- la conception et la promotion de moyens de transports plus durables.



Le plan de transition bas carbone d'INTERSPORT s'inscrit dans plusieurs échéances structurantes, dont une première à horizon 2025 :

À horizon 2025 :

- Consolidation des outils de mesure des émissions et mise en place d'objectifs intermédiaires.
- Réduction significative des émissions directes grâce à une meilleure efficacité énergétique.
- Déploiement de la nouvelle charte d'éco-conception et de l'affichage environnemental pour les produits textiles que nous développons.

À horizon 2030 : réduction significative des émissions indirectes grâce à des matériaux plus durables et une meilleure efficacité énergétique des processus de production. Extension des offres circulaires.

À horizon 2050 : alignement sur une trajectoire Net Zero, en lien avec les engagements internationaux.



MESURES ET RESSOURCES LIÉES AUX POLITIQUES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les mesures et ressources liées au développement des modèles circulaires et services sont détaillées dans la section Contribution à l'économie circulaire et celles à la transparence et traçabilité des matériaux dans la section Transparence et traçabilité des produits. Nous détaillons dans cette section celles liées à la sensibilisation de nos collaborateurs et à la réduction des émissions liées à nos approvisionnements.

Sensibilisation de nos collaborateurs

La mise en œuvre de notre plan de transition repose d'abord sur l'engagement et la montée en compétence de nos collaborateurs. En leur apportant des clés de compréhension et en les impliquant activement, nous cherchons à en faire des acteurs du changement.

Depuis plusieurs années, nous déployons ainsi un programme structuré visant à favoriser l'appropriation des enjeux climatiques et l'adoption d'éco-gestes au quotidien.

En 2025, INTERSPORT Montagne a lancé avec Mountain Riders un pilote du Positive Impact Challenge (PIC), un parcours de sensibilisation aux enjeux environnementaux propres aux territoires de montagne. Destiné à des collaborateurs de la Centrale et à des adhérents montagne, il vise à renforcer leur compréhension des impacts du changement climatique, de la biodiversité et des ressources, et à identifier des leviers d'action adaptés aux magasins de station. Ce pilote doit permettre de structurer un programme déployable en 2026 auprès du réseau montagne.

Dans cette dynamique, les matinales « Espresso Engagé », un format court et interactif destiné aux collaborateurs du groupe, permettent d'échanger sur des thématiques clés telles que la gestion des invendus, la mobilité douce ou le bilan carbone du groupe. Ce rendez-vous a lieu à la Centrale INTERSPORT et est relayé depuis 2025 sous format de webinaire pour tous les magasins et collaborateurs du groupe.

L'outil collaboratif Lakaa, déjà largement adopté, demeure un levier important pour animer la communauté des Ambassadeurs Engagés et mobiliser le réseau lors des temps forts de l'année.

Enfin, un calendrier événementiel est en place afin d'anticiper et structurer ces moments clés sur l'ensemble de nos sites.

À titre d'exemple, lors de la Semaine Européenne du Développement Durable, les collaborateurs de la Centrale ont eu la possibilité de participer à l'atelier « Cultivons notre avenir » animé par 2 Tonnes.

Réduction des émissions liées à nos approvisionnements

La réduction des émissions liées à nos approvisionnements passe par un plan d'action couvrant les différents flux logistiques du groupe :

- ▶ Sur nos flux d'approvisionnement amont : transports entre les lieux de production des produits commercialisés et nos entrepôts
- ▶ Sur nos flux d'approvisionnement aval :
 - transport entre nos entrepôts et les magasins INTERSPORT
 - transport entre nos magasins et/ou entrepôts et notre client final suite à une vente effectuée sur intersport.fr ou blackstore.fr

Après avoir signé une lettre d'adhésion au programme FRET21 en novembre 2023, notre filiale logistique LSL a rejoint officiellement le dispositif en mai 2024. Soutenue par l'ADEME, cette démarche volontaire vise à mieux intégrer l'impact du transport dans la stratégie de développement durable des entreprises agissant comme donneurs d'ordre.

L'objectif d'économie a été fixé à **7 % des émissions de CO₂e sur la partie transport aval** en France pour les approvisionnements partant de nos entrepôts à destination de nos magasins.

Afin d'atteindre cet objectif, un plan d'action a été construit autour de 4 priorités :

1. Optimisation des palettes expédiées depuis l'entrepôt de Saint-Vulbas
2. Optimisation des palettes expédiées depuis l'entrepôt de Machecoul
3. Mise en place des envois de vélos avec des véhicules en énergies alternatives
4. Diminution des flux traités en interne entre les entrepôts

Dans ce cadre, une partie du transport de nos marchandises a commencé à être réalisée en 2025 via des livraisons électriques ou des véhicules au GNL. L'intensité carbone de ces modes de transport est sensiblement plus faible : 47,83 gCO₂e/t.km, contre 85,7 gCO₂e/t.km en moyenne pour les autres modes utilisés.

Même si ces solutions n'ont concerné que 5,5 % des unités transportées, FRET21 nous permet d'en mesurer l'impact et les gains associés.



Conception et promotion de moyens de transports plus durables

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le changement climatique, INTERSPORT France met en œuvre des mesures concrètes pour promouvoir des modes de transport plus durables.

La **Manufacture Française du Cycle (MFC)**, située à Machecoul, joue un rôle central dans cette démarche en produisant et en commercialisant des vélos musculaires et à assistance électrique, pour l'enseigne INTERSPORT sous la marque exclusive Nakamura mais aussi pour d'autres enseignes et collectivités. En 2025, la MFC a continué de produire de nombreux vélos en libre-service : près de 1 700 Vélib' pour Paris, plus de 1 080 Star à Rennes et près de 300 Naolib à Nantes.

En interne, nous incitons nos collaborateurs à opter pour des solutions de mobilité durable. Un **baromètre annuel de la mobilité** évalue les modes de déplacement de nos collaborateurs, révélant que 17 % d'entre eux utilisent des modes de mobilité douce tels que le vélo, le vélo électrique ou les transports en commun pour leurs trajets domicile-travail. Pour les collaborateurs de la Centrale, cette part atteint 37 %.

Afin de renforcer cette dynamique, un **accord de Forfait Mobilité Durable** a été signé en Centrale en 2024. Il prévoit notamment une indemnité kilométrique pour les cyclistes et les covoitureurs, ainsi qu'une prise en charge de 75 % des frais de transport en commun. À l'issue d'un audit réalisé en 2025, la Centrale a obtenu la médaille d'argent du label Employeur Pro-Vélo.

Parallèlement, INTERSPORT participe activement sur l'ensemble de ses sites et en magasin à des campagnes nationales telles que Mai à vélo, visant à promouvoir l'utilisation du vélo et à sensibiliser à l'importance de l'entretien et de la réparation des cycles. Des ateliers dédiés sont organisés pour nos clients et collaborateurs.

Enfin, INTERSPORT continue de s'investir dans la promotion de la pratique du vélo en France auprès de **l'Union Sport et Cycle** mais aussi du collectif **Cycle Grand Ouest (CYGO)**, dont MFC est cofondateur, réunissant 27 entreprises industrielles de l'Ouest de la France. Ce partenariat a abouti, en juillet 2023 lors du salon Pro Days, à la présentation du ByCYGO, un vélo à assistance électrique conçu et assemblé majoritairement dans le Grand Ouest. Bien que ce modèle ne soit pas destiné à la commercialisation, il illustre le savoir-faire régional et ouvre la voie à une relocalisation partielle de l'industrie du cycle en France.

100 ANS DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE DU CYCLE : UN SIECLE DE SAVOIR-FAIRE ET D'ENGAGEMENT

Le 8 avril 2025, un cap symbolique a été franchi à Machecoul-Saint-Même : la Manufacture Française du Cycle (MFC) a célébré son centenaire. Fondée en 1925, cette usine emblématique a été rachetée en 2013 par INTERSPORT France, à une époque où la relocalisation industrielle était encore un pari audacieux.

Aujourd'hui, ce pari s'est transformé en succès industriel et stratégique pour nos équipes. La MFC est devenue le premier assembleur de cycles en France, avec une capacité de production annuelle de 600 000 vélos. Elle représente à elle seule 63 % des cycles assemblés dans l'Hexagone.



Indicateurs clés

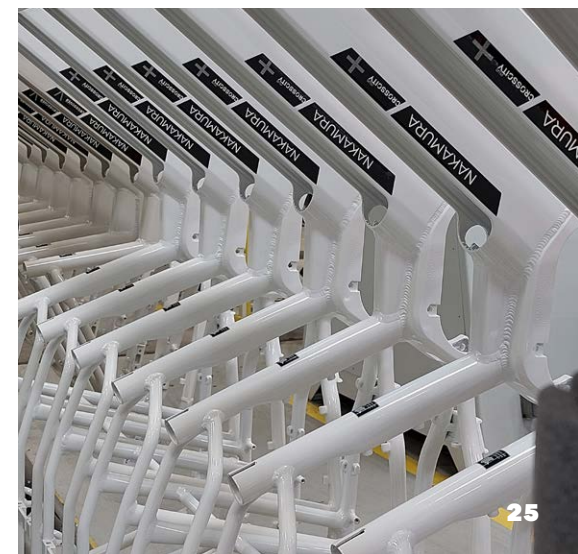
	2024	2025	Évol (%)
Nombre de collaborateurs qui ont recours à l'éco-mobilité pour venir au travail pour la Coopérative et ses filiales ¹	235	210	+ 2 %
Nombre de vélos conçus et assemblés en France dans notre usine MFC (pièces) ²	254 775	298 593	+ 17,2 %
Nombre de VAE conçus et assemblés en France par an dans notre usine MFC (pièces) ³	129 877	92 627	- 28,7 %
Nombre de produits de la gamme Eco mobilité vendus dans l'ensemble du Groupe Intersport (pièces) ⁴	1 533 536	1 541 134	+ 0,5 %

¹ Il s'agit du nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une indemnité vélo ou d'une prise en charge transports en commun sur 2025.

² Le nombre de vélos conçus et assemblés en France s'entend par le nombre de vélos vendus suite à une conception et un assemblage en France. La hausse s'explique par la relocalisation en France de vélos fabriqués en Tunisie.

³ Le nombre de vélos conçus et assemblés en France s'entend par le nombre de vélos vendus suite à une conception et un assemblage en France. La baisse s'explique principalement par le ralentissement global du marché du cycle et une régulation des stocks en marché.

⁴ Sont inclus, les trottinettes mécaniques, les trottinettes électriques et leurs accessoires.





OBJECTIFS LIÉS À L'ATTÉNUATION ET À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2025, INTERSPORT ne publie pas encore d'objectif climat à moyen et long terme. Une démarche de dépôt de trajectoire auprès de la SBTi a toutefois été engagée. À ce stade, le groupe ne s'est pas encore fixé d'objectif Net Zero formalisé.

CONSOMMATION ET MIX ÉNERGÉTIQUE

INTERSPORT continue d'investir à court, moyen et long terme pour maîtriser ses consommations, les réduire et modifier son mix énergétique.

La **démarche de réduction de la consommation énergétique** des bâtiments du groupe a été entamée il y a trois ans et pérennisée depuis. Elle se traduit par des consignes de sobriété énergétique claires : réglage des climatisations entre 26°C et 27°C en été, usage sobre du chauffage en hiver (18°C dans les magasins ; 19°C dans les bureaux), extinction des écrans et des enseignes lumineuses dès la fermeture des magasins.

Un livre de normes regroupant l'ensemble des bonnes pratiques a été produit et diffusé à l'ensemble de nos Adhérents-associés. À la suite de l'ouverture de la nouvelle plateforme logistique d'Autriche, la consommation totale d'électricité de la coopérative et de ses filiales en 2025 n'est pas directement comparable à celle de 2024. Pour autant, le ratio de consommation d'électricité est en 2025 de 21,7 kWh/m², en baisse de 5,9 points comparé à 2024 (27,6 kWh/m²).

Côté magasins, un suivi de la consommation énergétique a été mis en place pour 492 magasins du réseau. Le ratio de consommation d'électricité pour ces magasins s'établit à 80,1 kWh/m² en 2025. Un travail a été lancé fin 2025 pour contrôler les surfaces de chacun des sites afin de pouvoir établir ce ratio sur la base de la surface plancher.

En parallèle, INTERSPORT a poursuivi ses actions en faveur de la **maîtrise des consommations énergétiques**, notamment via le déploiement de systèmes d'automatisation et de pilotage. Deux prestataires de Gestion Technique des Bâtiments (GTB) sont référencés et proposés à nos Adhérents-associés. Plus de 200 magasins se sont engagés dans l'installation d'un tel dispositif. Depuis 2024, un travail structuré sur le **mix énergétique** est conduit dans le cadre d'un groupe de travail transverse dédié aux enjeux de durabilité des bâtiments.

Il réunit les fonctions de la Centrale impliquées ainsi que des Adhérents-associés représentant les réalités opérationnelles des magasins. En 2025, ses travaux ont porté notamment sur le développement de la production d'énergie renouvelable dans les

magasins et sur l'évolution du mix énergétique du réseau. Un contrat d'électricité d'origine renouvelable, certifié par des garanties d'origine France, a été conclu en 2025, pour une mise en œuvre à compter de janvier 2026 sur les 492 sites bénéficiant d'un contrat groupe et d'un suivi centralisé des consommations.

Parallèlement, afin d'aider les Adhérents-associés à installer des panneaux solaires en toiture ou sur parking, un livre de normes photovoltaïques a été conçu avec un partenaire et avec l'appui d'un cabinet d'avocats. Ce document est complété par un outil de simulation destiné à faciliter l'avancement des projets.

Pour la Coopérative, cette démarche de solarisation est engagée sur les sites éligibles. Nos trois plateformes logistiques sont aujourd'hui équipées. Ainsi, les 1 250 m² de panneaux solaires installés sur les 3 000 m² de toiture de notre entrepôt de Machecoul ont permis de produire 150,8 kWh en 2025. Cette installation permet au site de fonctionner en auto-consommation lors des journées ensoleillées.

Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (%)
Consommation annuelle en électricité pour les coopératives et ses filiales (kWh) ¹	4 221 138	4 830 715	+ 14,4 %
Ratio de consommation d'électricité pour les coopératives et ses filiales (kWh/m ²)	27,6	21,7	- 21,4 %
Consommation annuelle en gaz pour les coopératives et ses filiales (kWh)	6 824 873	5 546 693	- 18,7 %
Consommation totale d'énergie kWh pour les coopératives et ses filiales ¹	11 046 011	10 377 408	- 6,1 %
Quantité d'électricité d'origine renouvelable produite sur site (kWh) ²	140,3	150,7	+ 7,4 %

¹ Le périmètre n'est pas comparable. La nouvelle plateforme logistique d'Autriche, ayant ouvert au 1er novembre 2024, a été intégrée dans le périmètre.

² Seule la production de l'entrepôt de Machecoul est remontée à date.

ÉMISSIONS DE CO₂E DES SCOPES 1, 2 ET 3

Dans le cadre de ses engagements, **INTERSPORT réalise chaque année un bilan carbone** couvrant l'ensemble des émissions des Scopes 1, 2 et 3.

Cette analyse permet d'identifier plus précisément l'impact de nos activités sur le climat, les risques associés et la pertinence des plans d'action engagés. Depuis 2024, le suivi de notre empreinte carbone est réalisé à l'aide du logiciel SAMI.

La méthode utilisée pour quantifier les émissions de gaz à effet de serre du groupe repose sur les lignes directrices du GHG Protocol et sur la méthodologie Bilan Carbone® de l'ADEME.

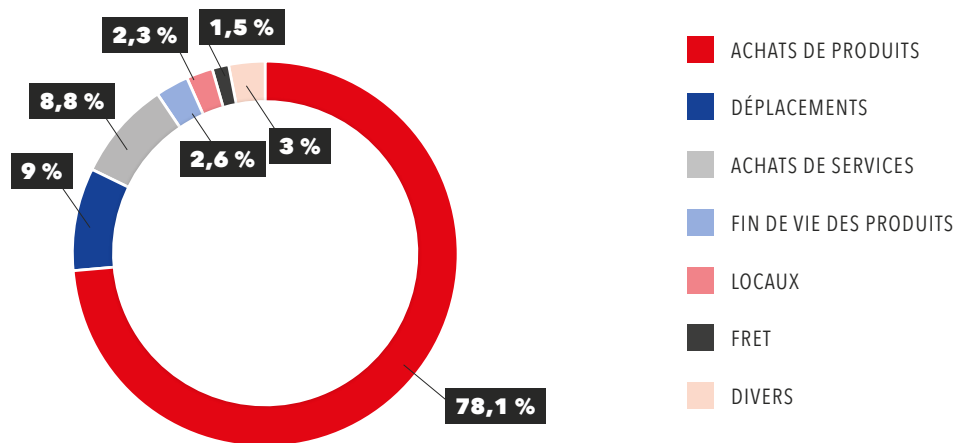
INTERSPORT calcule par ailleurs son empreinte carbone sur un Scope 3 élargi aux magasins et sites liés par un contrat d'enseigne INTERSPORT ou BLACKSTORE, de manière à couvrir les émissions indirectes significatives sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Aucun poste d'émissions n'a été exclu du bilan carbone du groupe.

En 2025, les émissions des Scopes 1 et 2 du groupe INTERSPORT s'élèvent à 20 395 tonnes de CO₂e, marquant une baisse de 7 % par rapport à 2024. Ces émissions restent cependant marginales en comparaison avec celles du Scope 3, qui atteignent 1 692 951 tonnes de CO₂e sur la même période, en baisse de 1,2 % par rapport à 2024.

La méthodologie a été revue cette année afin d'apporter davantage de précision au bilan carbone, ce qui a conduit à une révision de l'historique 2023.

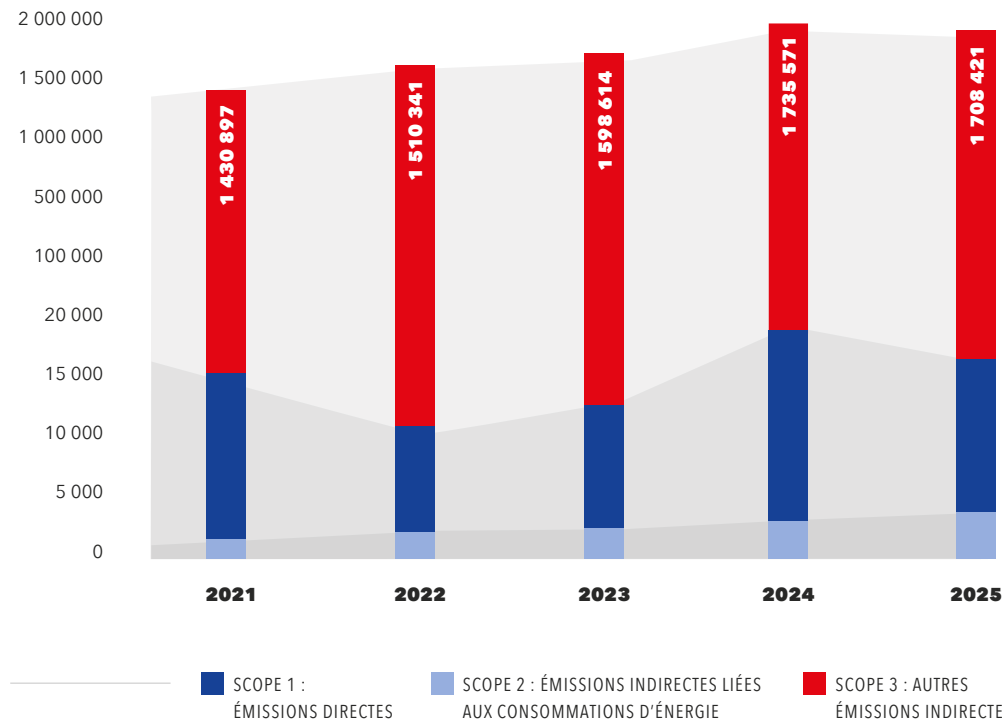
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'INTERSPORT

AU 31 DÉCEMBRE 2025



ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'INTERSPORT

AU 31 DÉCEMBRE 2025, EN TCO₂E



Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (%)
Empreinte carbone par produit vendu (kgCO ₂ e/produit)	9,05	8,64	- 4,5 %
Émissions de gaz à effet de serre CO ₂ e (Scope 1)	19 903	17 883	- 10,1 %
Émissions de gaz à effet de serre CO ₂ e (Scope 2)	2 101	2 512	+ 19,6 %
Émissions de gaz à effet de serre CO ₂ e (Scope 3)	1 713 567	1 692 951	- 1,2 %
Intensité carbone économique (kgCO ₂ e / k€ de CA)	454.9	448.5	- 1,4 %

ÉMISSIONS ÉVITÉES LIÉES À LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE NOS VÉLOS

Le groupe INTERSPORT s'engage dans l'éco-mobilité pour tous, en concevant des solutions de transport plus sobres, mais aussi par la promotion de leur usage auprès de ses collaborateurs et de ses clients. En 2025, notre usine, la Manufacture Française du Cycle (MFC), a conçu et assemblé 298 593 vélos, dont 92 627 Vélos à Assistance Électrique (VAE) en 2025.

Les émissions évitées correspondent aux réductions d'émissions générées en dehors du périmètre d'activité de l'entreprise grâce à ses activités, produits ou services, par comparaison avec un scénario de référence, conformément à la méthodologie de l'ADEME.

INTERSPORT a choisi, dans un premier temps, de quantifier les **émissions évitées grâce à la vente de vélos Nakamura**, en s'appuyant sur la méthodologie de la Net Zero Initiative.

Pour appliquer cette méthodologie, une enquête a été menée auprès des clients encartés ayant acheté un vélo Nakamura en 2024. Diffusé du 28 février au 16 mars 2025, le questionnaire a permis de recueillir 10 995 réponses complètes et d'estimer les facteurs d'émissions évitées suivants :

- La vente d'un vélo mécanique évite en moyenne 2,77 tCO₂e
- La vente d'un VAE évite en moyenne 3,09 tCO₂e

Dans une démarche d'amélioration continue, INTERSPORT a actualisé ces facteurs en 2024, à partir d'une nouvelle enquête clients et d'une méthodologie renforcée.

Cette évolution permet de mieux refléter les émissions évitées associées à la vente de vélos Nakamura et explique les écarts observés entre les années 2021 à 2023, calculées selon l'ancienne méthode, et les années 2024 et 2025, calculées à partir des facteurs actualisés.

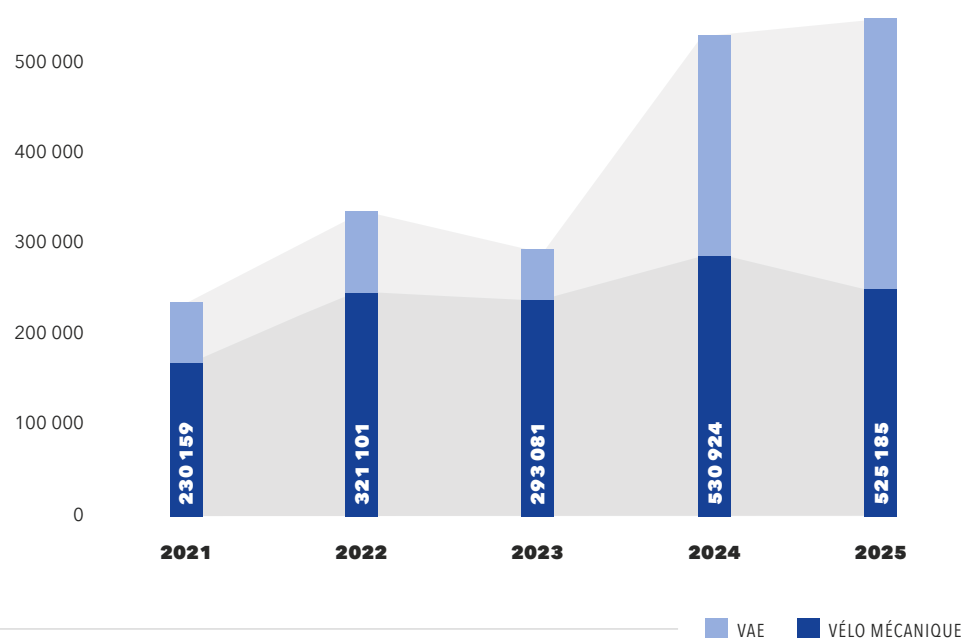
Entre 2021 et 2025, les émissions évitées associées à la vente de vélos Nakamura illustrent la contribution de ces solutions de mobilité douce à la réduction des émissions, en particulier lorsqu'elles

se substituent à des trajets auparavant réalisés en voiture. Plus d'un client sur deux ayant acheté un vélo Nakamura ces dernières années déclare ainsi **remplacer certains trajets initialement effectués en voiture par des trajets à vélo**.

Le graphique ci-après présente l'évolution des émissions évitées liées à la vente de vélos Nakamura entre 2021 et 2025.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS ÉVITÉES LIÉES À LA VENTE DE VÉLOS NAKAMURA ENTRE 2021 ET 2025

EN TCO₂E



Indicateur clé

Émissions évitées totales liées à la vente de vélos Nakamura (tCO₂e)

2024

530 924

2025

525 185

Évol(%)

- 1,1 %

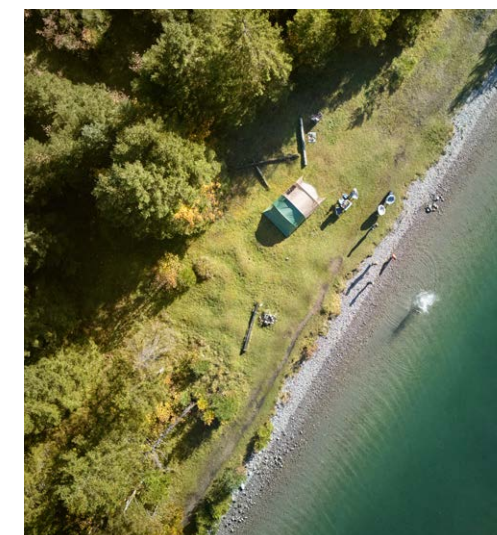
PROJETS D'ABSORPTION ET D'ATTÉNUATION DES GES FINANCÉS AU MOYEN DE CRÉDITS CARBONE

INTERSPORT priorise la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi que le développement du pilier des émissions évitées. En parallèle, un pilote de projet de séquestration carbone a été mené en 2025 en collaboration avec l'entreprise Resoil.

L'objectif de ce pilote est de mieux comprendre les mécanismes de séquestration afin de pouvoir construire, à moyen terme, la stratégie la plus pertinente au regard de nos activités.

TARIFICATION INTERNE DU CARBONE

À ce stade, INTERSPORT n'a pas mis en place de système de tarification interne du carbone.



POLLUTIONS ÉMISES PAR NOS ACTIVITÉS

POLLUTIONS DE L'AIR, DES SOLS ET DE L'EAU

La pollution générée par nos activités est un enjeu matériel pour INTERSPORT.

La majorité de nos impacts se situe en amont de notre chaîne de valeur : les politiques et mesures concernant la pollution de l'air, des sols et de l'eau sont abordées dans les sections dédiées à la Gestion de la ressource en eau, à la Biodiversité et écosystèmes, et à l'Économie circulaire.



GESTION DES RESSOURCES EN EAU

La gestion des ressources en eau est un enjeu important pour le groupe INTERSPORT.

Le diagnostic biodiversité finalisé, détaillé en page 30, a mis en évidence la forte dépendance des activités d'INTERSPORT à la disponibilité de la ressource en eau, ainsi que les impacts du groupe sur cette ressource. Ces impacts et dépendances se situent très majoritairement **en amont de la chaîne de valeur**.

Les activités amont de la chaîne de valeur, liées aux processus de fabrication et à des procédés industriels fortement consommateurs d'eau, exercent une **pression importante sur la ressource** et peuvent contribuer à leur surexploitation. Dans le même temps, ces activités dépendent elles-mêmes fortement de la disponibilité de l'eau, essentielle à l'approvisionnement de certaines matières premières comme aux procédés de fabrication. Cet enjeu a été identifié et fait l'objet d'un plan d'action spécifique, au même titre que les autres enjeux liés à la biodiversité pour le groupe INTERSPORT.

Si la gestion de l'eau n'est pas un enjeu critique à l'échelle de nos bâtiments ou de notre logistique, elle est prise en compte dès que cela est possible. Cela a notamment été le cas lors de la création de notre nouvelle plateforme logistique à Autrèche. Celle-ci s'inscrit dans une démarche durable grâce à **un système innovant de récupération et de gestion des eaux pluviales**, conçu pour limiter la consommation d'eau potable et optimiser l'usage de la ressource. Ce dispositif permet d'économiser plus de 65 % d'eau potable.

L'installation repose sur deux bassins aux fonctions distinctes :

- ▶ Un bassin tampon : il recueille les eaux pluviales filtrées en amont grâce à un ouvrage siphonide. Les eaux sont ensuite évacuées dans le réseau pluvial de la ville via un poste de relèvement, avec un débit contrôlé ne dépassant pas 40 L/s.
- ▶ Un bassin étanche : il est dédié au stockage des eaux destinées à un usage en cas d'incendie. Ces eaux sont redirigées par un système de by-pass pour garantir une disponibilité immédiate en cas de besoin.

Grâce à ce dispositif, l'eau de pluie récupérée est utilisée pour alimenter à 100 % les sanitaires du site, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des ressources en eau. Les bassins ont été stratégiquement positionnés au point le plus bas du terrain, permettant un fonctionnement gravitaire du réseau hydraulique compte tenu de la pente du terrain. Cette implantation favorise une gestion fluide et autonome des eaux, réduisant la dépendance à des systèmes de pompage énergivores.



Indicateur clé

Consommation annuelle en eau pour la coopérative et ses filiales (m³)¹

2024

10 468

2025

9 196

Évol (%)

- 12,2 %

¹ Suite à un problème de compteur sur un des sites, les mois de janvier à avril sur un des sites ont été extrapolés en tenant compte de la moyenne des consommations de cette année.

BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

L'impact des activités d'INTERSPORT sur la biodiversité constitue un enjeu stratégique pour l'entreprise. Conscient de la nécessité d'intégrer pleinement cet aspect dans ses décisions, INTERSPORT a initié dès 2022 un premier diagnostic biodiversité en interne. Cette évaluation a permis d'identifier les principales interactions entre les activités du groupe et les écosystèmes.

Afin de consolider cette approche et d'approfondir l'analyse, INTERSPORT a engagé en 2023 un diagnostic biodiversité approfondi en collaboration avec le cabinet de conseil spécialisé BL Evolution. Achevé en 2024, ce travail avait pour objectifs de :

1. comprendre les impacts, les dépendances et les enjeux majeurs liés à la biodiversité dans les activités d'INTERSPORT ;
2. sélectionner des indicateurs de suivi permettant d'évaluer la performance en matière de biodiversité ;
3. définir un plan d'actions à court, moyen et long terme pour structurer une stratégie adaptée ;
4. assurer la conformité du groupe aux exigences de la CSRD, notamment sur l'ESRS E4 - Biodiversité et Écosystèmes.

Au-delà du diagnostic, cette démarche vise également à **sensibiliser les équipes internes et à structurer une politique biodiversité cohérente** avec la stratégie de durabilité globale d'INTERSPORT.

MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DES ENJEUX

Pour mener ce diagnostic, une série d'entretiens qualitatifs a été réalisée auprès de collaborateurs issus de la Centrale et des filiales. En complément, l'analyse a reposé sur la base de données ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), un outil de référence développé par Global Canopy, UNEP FI et UNEP-WCMC. Cet outil permet d'évaluer les risques liés à la nature en identifiant les dépendances et les impacts des activités économiques sur les écosystèmes.

L'évaluation a mis en évidence **9 enjeux prioritaires** pour INTERSPORT France, couvrant l'ensemble du cycle de vie des produits et des infrastructures :

1. préservation de la ressource en eau ;
2. réduction des pollutions liées aux emballages ;
3. réduction des pollutions liées aux matières premières et à la fabrication des produits ;
4. maintien du bon état écologique des sols et des écosystèmes (approvisionnement en matières premières et emballages) ;
5. réduction de l'artificialisation des sols sur les sites INTERSPORT (conformité au dispositif Zéro Artificialisation Nette - ZAN) ;
6. réduction des pollutions liées à la fin de vie des produits ;
7. réduction des émissions de GES du transport des matières premières ;
8. réduction des émissions de GES liées aux processus de fabrication des produits ;
9. Réduction des émissions de GES et des pollutions du transport des produits finis.



Par souci de cohérence, les trois derniers enjeux relatifs aux émissions de gaz à effet de serre ont été exclus de la stratégie biodiversité, dans la mesure où ils sont déjà couverts par la politique climat du groupe et intégrés au plan de réduction des émissions. Leur importance a toutefois été réaffirmée dans le diagnostic.

POLITIQUES ET MESURES LIÉES À LA BIODIVERSITÉ

Sur la base des 6 enjeux retenus, un plan d'action structuré a été élaboré, avec des mesures à court, moyen et long terme. Ces actions visent à limiter l'impact des activités d'INTERSPORT sur la biodiversité tout en renforçant la résilience du groupe face aux risques identifiés. L'année 2025 marque une étape importante avec la formalisation d'un plan

de transition biodiversité, intégrant ces nouveaux engagements dans les orientations stratégiques du groupe.

En parallèle, INTERSPORT France a rejoint en 2024 le groupe de travail « Entreprises textile et biodiversité », piloté par le Ministère de la Transition écologique et présidé par le Groupe Kering. Ce groupe réunit des entreprises, associations et fédérations du secteur textile dans le but d'identifier des leviers d'action, de cartographier les risques et de proposer des recommandations claires afin d'accompagner les entreprises dans la préservation de la biodiversité. Le livrable final de ces travaux a été publié en février 2024.

OBJECTIFS LIÉS À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

En 2025, INTERSPORT France ne s'est pas encore doté d'objectifs spécifiques en matière de biodiversité et de préservation des écosystèmes. Dans une logique d'amélioration continue, ce travail a toutefois été engagé et des objectifs clairs et mesurables ont vocation à être définis dans les deux prochaines années.

MESURES D'IMPACT LIÉES À LA BIODIVERSITÉ ET AUX CHANGEMENTS DES ÉCOSYSTÈMES

Fin 2024, INTERSPORT International s'est doté de l'outil NALA afin de renforcer l'évaluation de ses impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité et des écosystèmes. En 2025, ce travail s'est traduit par une **cartographie consolidée de l'ensemble des sites du groupe**. Cette analyse a permis d'identifier le nombre de sites situés en zones de stress hydrique, au sein ou à proximité de zones à forte sensibilité pour la biodiversité, ainsi que les sites localisés à proximité d'aires protégées, notamment de type Natura 2000.

Cette évaluation constitue une première étape structurante pour hiérarchiser les enjeux, affiner l'analyse des risques et opportunités, et intégrer progressivement ces résultats dans les feuilles de route opérationnelles. Des plans d'actions adaptés seront déployés afin de prévenir, réduire et, lorsque cela est pertinent, contribuer à la restauration des écosystèmes concernés.



FOCUS SUR NOS ENTREPÔTS

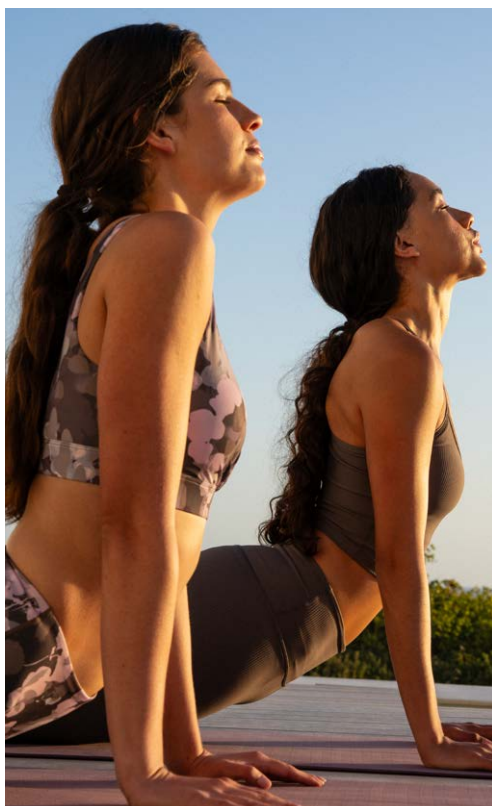
Dans le cadre de la construction du nouvel entrepôt à Autrèche et dans le cadre des travaux d'extension de l'entrepôt de Saint-Vulbas, INTERSPORT, aux côtés du propriétaire du bâtiment pour Saint-Vulbas, a engagé une démarche ambitieuse pour minimiser son impact sur la biodiversité. Ce projet s'est inscrit dans l'obtention des certifications **BREEAM Excellent et BiodiverCity**, garantissant une approche respectueuse de l'environnement et des écosystèmes locaux. Un travail approfondi a été mené avec l'accompagnement d'un écologue afin de :

1. sélectionner des matériaux durables à faible impact environnemental ;
2. développer des espaces verts favorisant le maintien et le développement de la biodiversité sur site ;
3. intégrer des solutions d'aménagement pour préserver et renforcer les écosystèmes existants.

En complément, un **partenariat avec l'association Biodiversio** a été initié pour garantir un impact positif et durable sur la biodiversité. Des pratiques écologiques ont été mises en place, telles que :

1. l'adoption d'une démarche zéro phytosanitaire, assurant la préservation du cycle naturel des végétaux et de la faune associée ;
2. une gestion différenciée des espaces extérieurs, avec des fauches raisonnées et une revalorisation des déchets verts directement sur site ;
3. l'installation de zones de refuge pour la faune, via la création de tas de bois, haies sèches et boisements adaptés, favorisant la nidification et le développement de la biodiversité locale.

CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



CONCEPTION ET SÉLECTION DES PRODUITS ÉCO-CONÇUS

L'éco-conception constitue l'un des leviers mobilisés par INTERSPORT pour promouvoir un sport plus durable et plus accessible dans le temps, en **intégrant l'impact environnemental dès la phase de conception ou de sélection des produits**. Cet engagement se traduit à la fois dans le développement de nos marques exclusives et dans la sélection de produits éco-conçus proposés par nos partenaires, conformément à notre charte d'éco-conception.

Parallèlement, une charte d'éco-conception a été définie avec IIC pour les produits développés par leurs équipes, assurant une cohérence internationale. En France, notre charte intègre la mesure de l'impact carbone, ainsi que l'évaluation du coût environnemental conformément à la méthodologie du coût environnemental.

Sur 2025, dans une démarche d'amélioration continue, nous avons ainsi mesuré **l'impact environnemental** de 859 modèles-couleurs textile de nos marques exclusives.

GESTION DE LA FIN DE VIE DES PRODUITS COMMERCIALISÉS

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'économie circulaire, INTERSPORT France a mis en place des initiatives pour **assurer une gestion responsable de la fin de vie des produits commercialisés**. Un dispositif complet de collecte est déployé dans 513 magasins, permettant aux consommateurs de déposer leurs articles de sport (matériel, textiles, chaussures), petits équipements électroniques et piles usagées.

Notre participation active à la filière de recyclage des Articles de Sport et de Loisirs (ASL) se traduit par notre présence au Comité Stratégique et au Conseil d'Administration de l'éco-organisme Ecologic. Depuis novembre 2022, tous les consommateurs, qu'ils soient clients ou non, peuvent rapporter des ASL en fin de vie dans nos points de vente de plus de 400 m². Les articles sont ensuite collectés pour être réparés, réutilisés, recyclés ou valorisés. En 2025, cette collecte a continué de monter en puissance dans nos points de vente : près de 35,8 tonnes de produits ont ainsi été enlevées dans nos magasins par Ecologic grâce à ce dispositif.

Dans la continuité de la Grande Collecte du Sport qui s'est tenue en 2024, l'enseigne a naturellement pris part à l'édition 2025 de la Grande Récup, tout en renforçant la pédagogie auprès des magasins pour ancrer durablement les pratiques de tri et de collecte. Avec l'appui d'Ecologic, notamment à travers une tournée terrain, un accompagnement opérationnel a été déployé afin de tenir compte

des contraintes logistiques des points de vente et d'expérimenter des solutions facilitant la mise en œuvre de la collecte.

Des enquêtes téléphoniques ont également été menées auprès des magasins pour identifier les principaux freins rencontrés et engager des actions correctrices adaptées.



Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (%)
% de modèles de marques exclusives intégrant des matières recyclées ¹	10,2 %	21,2 %	+ 108 %
Nombre de modèles de marque propre avec un affichage environnemental	0	881	n.a.

¹ Comme annoncé en 2024, un nouvel indicateur est en cours de création afin de fiabiliser la notion « éco-conçu ».

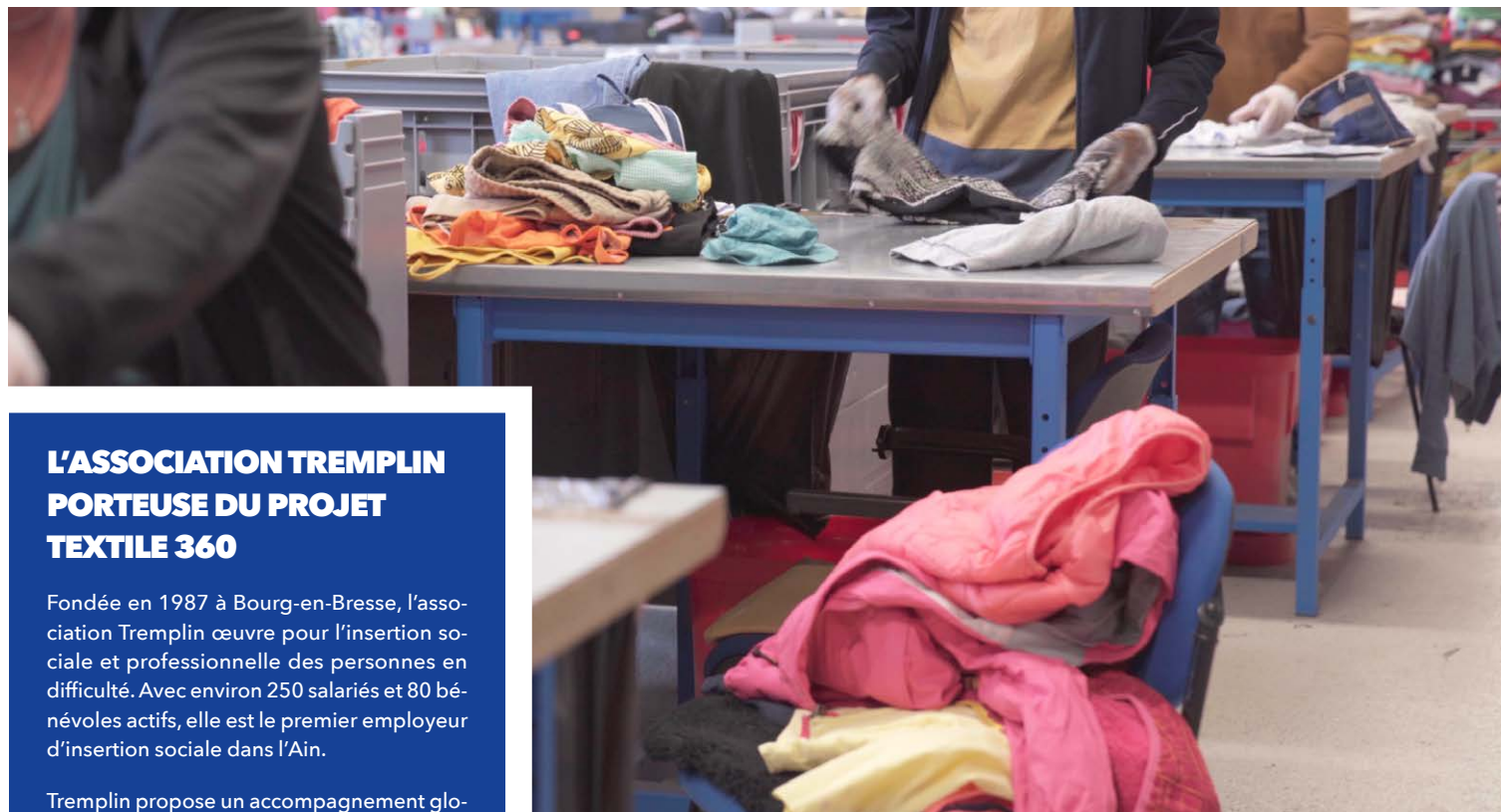
Les magasins de station de ski, d'une superficie comprise entre 200 et 400 m², s'engagent à reprendre l'ancien matériel lors de l'achat d'un nouveau. Le matériel récupéré est stocké jusqu'à la collecte des articles destinés à la location usagés, organisée en fin et début de saison par Ecologic.

En plus des ASL, INTERSPORT France participe à d'autres filières de collecte, tri, recyclage et valorisation, notamment pour les piles et batteries, les équipements électriques et électroniques (EEE), les éléments d'ameublement (DEA), les textiles d'habillement et chaussures (TLC), ainsi que les emballages et papiers. Nous contribuons financièrement aux éco-organismes concernés par chacune de ces filières.

Bien qu'un dispositif national de collecte des TLC ne soit pas encore opérationnel, nous avons décidé de les intégrer dans notre mobilier de collecte en magasin, afin d'offrir un service complet à nos clients et d'assumer notre responsabilité en tant que metteur en marché et distributeur.

Pour assurer une valorisation responsable de ces textiles et chaussures, INTERSPORT France est devenu **partenaire de l'initiative Textile 360**. Après un test en 2024, ce dispositif a été étendu à l'ensemble de nos magasins à partir du dernier trimestre 2025 permettant de collecter déjà plus de 5 tonnes de textiles et chaussures. Le déploiement s'est terminé début 2026.

Ce partenariat nous permet de donner une seconde vie aux textiles et chaussures collectés en magasin, grâce à une filière solidaire 100 % française.



L'ASSOCIATION TREMLIN PORTEUSE DU PROJET TEXTILE 360

Fondée en 1987 à Bourg-en-Bresse, l'association Tremplin œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Avec environ 250 salariés et 80 bénévoles actifs, elle est le premier employeur d'insertion sociale dans l'Ain.

Tremplin propose un accompagnement global, incluant l'hébergement, le logement et l'insertion par l'activité économique. Elle dispose de cinq Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), dont un dédié à la collecte et au recyclage textile. Le projet TEXTILE 360, porté par ce pôle, vise à traiter localement 100 % des textiles collectés dans l'agglomération de Bourg-en-Bresse, réduisant ainsi l'exportation de déchets textiles.

TEXTILE
360

Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (%)
Quantité d'ASL usagés collectés	24,5	35,8	+ 46,1 %
Quantité de textile/chaussures usagées collectées (t)	0	5,1	n.a.
Nombre de magasins ayant un dispositif de collecte	505	513	+ 1,6 %
Contribution financière totale versée par la coopérative et ses filiales aux éco-organismes (€ HT) ¹	5 628 041	5 777 187	+ 3 %

¹ Ce montant s'entend toutes filières confondues (TLC, Emballages, Papier, EEE, DEA, Piles, Jouets et ASL) pour Intersport France et MFC compris. L'historique est corrigé chaque année par rapport au réalisé. L'augmentation s'explique majoritairement par la hausse des barèmes.



PROLONGATION DE LA VIE DES PRODUITS

Le groupe INTERSPORT agit depuis plus de 30 ans pour aider ses clients à réparer plutôt qu'à jeter et ainsi allonger la durée de vie de leurs produits. À travers près de 500 ateliers de réparation et d'entretien présents dans les magasins INTERSPORT en France, nous offrons à nos clients, en fonction des magasins, des services d'entretien et de réparation de vélo, de ski ou de cordage de raquettes.

446 762 actes d'entretiens ont été réalisés en 2025, dont plus de la moitié au sein des ateliers cycle des magasins. Nos techniciens et vendeurs cycle œuvrent au quotidien dans ces ateliers pour assurer la préparation technique des produits dédiés à la vente, comprendre les besoins en réparation et entretien des clients et prendre en charge les actes nécessaires. Des parcours spécifiques de formation ont été créés pour accompagner ces métiers.

Afin d'accompagner les clients dans **l'entretien et la réparation de leurs vélos**, nous proposons une sélection de packs de services annuels sur nos différentes gammes de vélos : enfants, loisir, sport et électrique. Ces abonnements donnent notamment accès à des actes d'entretien illimités, tels que le remplacement de chambres à air, ainsi qu'à des réglages et contrôles de sécurité.

Une filière de reconditionnement de batteries de VAE est en place directement dans l'usine MFC au sein de son département SAV. Cela permet de réduire considérablement le transport, mais aussi la production de batteries en évitant la mise à disposition temporaire pendant le temps du reconditionnement.

En complément des formations déjà existantes, INTERSPORT France a créé en 2022 l'Académie du Cycle et lancé son premier parcours certifiant de Technicien Cycle.

Cette formation constitue une opportunité de montée en compétence sur un métier clé en forte évolution, avec 9 mois de formation diplômante ainsi que l'accès à une communauté d'apprentissage tout au long de leur carrière. Ce parcours intègre également un module consacré à l'application d'une démarche RSE à chaque étape de la vie d'un vélo.

Pour encourager les clients à faire réparer leurs articles de sport et de loisirs, INTERSPORT comptait, à fin 2025, **255 ateliers de réparation labellisés « Bonus Répar »**. Ce dispositif, lancé par Ecologic, permet au consommateur de bénéficier d'une remise immédiate sur certaines réparations hors garantie. Financé par les éco-contributions versées par les metteurs en marché, il contribue à rendre la réparation plus accessible et à prolonger la durée de vie des produits.

Depuis 2024, les magasins INTERSPORT proposent également aux clients la possibilité de souscrire à une **extension de garantie pour les Vélos à Assistance Électrique neufs** de la marque Nakamura. Cette possibilité de bénéficier d'une garantie plus longue incite les consommateurs à faire le choix de la réparation, et donc à prolonger la durée de vie de leurs vélos. Ce service, proposé aux clients dans 216 magasins, est une garantie étendue à 3 ans ou 4 ans exclusive pour les Vélos à Assistance Électriques neufs de la marque Nakamura, à laquelle le client peut souscrire le jour de l'achat de son VAE, ou dans un délai de 2 ans à compter de sa date d'achat. En parallèle des actes de réparation et d'entretien réalisés en atelier, INTERSPORT France a développé des **tutoriels d'auto-réparation** à destination des consommateurs.

Leur objectif est d'encourager les clients à réaliser eux-mêmes certaines réparations simples et peu techniques. À fin 2025, 63 tutoriels portant sur le textile, les chaussures, les équipements sportifs, dont les vélos, étaient publiés sur le site internet d'INTERSPORT.



Enfin, toujours dans le but de permettre aux consommateurs les moyens de réparer leurs produits, INTERSPORT France s'engage à mettre à disposition un catalogue de pièces détachées, conformément à la loi AGECE du 10 février 2020. Cet engagement couvre notamment les univers suivants : bicyclettes, vélos à assistance électrique, trottinettes non motorisées, engins de déplacement personnel motorisés, tentes de loisirs, tables de tennis de table, tapis de course, vélos elliptiques, vélos d'appartement et rameurs.

Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (%)
Nombre d'actes d'entretiens (vélo, ski, raquettes) réalisés	339 975	446 762	+ 31 %
Nombre de magasins agréés réparateur « Bonus Répar » (ASL)	212	255	+ 20 %

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DANS NOS MAGASINS

Afin de structurer les initiatives servicielles locales et d'en faire bénéficier le plus grand nombre, une équipe dédiée à la construction d'une offre de services a vu le jour fin 2023 à la Centrale. Composée de chefs de projet spécialisés, cette équipe a travaillé en 2024 au déploiement national de diverses offres de services.

En tant que **leader de la location de skis en ligne**, INTERSPORT continue de développer ses activités de location au sein de son réseau. Au-delà des 270 magasins spécialisés dans la location en station présents dans les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, le Jura et le Massif central, certains magasins de plaine proposent également des offres de location. Chaque magasin propose des packs adaptés au niveau du pratiquant (débutant, intermédiaire ou expérimenté) et au type de pistes pratiquées. Les clients peuvent opter pour la location de skis ou de snowboards seuls, ou avec chaussures, et louer des accessoires essentiels tels que des casques. Grâce à l'expertise de nos spécialistes en magasin, le matériel loué bénéficie d'un réglage sur mesure pour s'adapter au mieux à la pratique du client. Le matériel est vérifié et remis en état après chaque location. D'autres équipements de sports d'hiver, tels que des luges ou des raquettes, sont également disponibles à la location dans certains magasins.

Depuis plusieurs années, certains magasins du réseau élargissent leur offre de location pour **permettre à leurs clients de pratiquer des activités sportives sans posséder leur propre matériel**. De nombreux magasins proposent désormais la location de vélos (junior, VTT, VTC ou VAE) pour des durées variées, allant de la demi-journée à plusieurs mois. Une partie de ces offres est disponible directement sur intersport-rent.fr.

Selon leur localisation, certains magasins proposent également la location d'autres types d'équipements, tels que des skateboards, des surfs ou des vêtements de ski.

Dans une démarche d'économie circulaire, INTERSPORT France propose un service de **rachat de vélos pour leur offrir une seconde vie**. Quel que soit la marque ou l'état du vélo, un technicien expert en magasin évalue sa valeur en fonction de critères tels que le prix d'origine, l'année d'achat, l'état général et, pour les vélos électriques, le kilométrage. Une fois la reprise acceptée, le client reçoit un bon d'achat du montant convenu. Les vélos repris sont ensuite révisés puis revendus d'occasion dans les magasins ou, dans certains cas, auprès de partenaires externes. Ce dispositif est aujourd'hui fonctionnel dans 73 magasins.

Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (%)
Nombre de magasins proposant la reprise pour revente de cycles	33	73	+ 121 %
Quantité de matériels réemployés (t) ¹	92,2	102,8	+ 11,5 %

¹ Sont considérés comme « matériels » les ASL et EEE.

SERVICE REPRISE



Reprise de votre ancien vélo jusqu'à 55% de la valeur d'achat*



Obtenez un bon d'achat valable sur tout le magasin*



Donnez une seconde vie à votre vélo



Scannez ce QR code pour
+ D'INFOS





RÉDUCTION DE NOS EMBALLAGES

La réduction des emballages constitue un enjeu majeur pour le groupe INTERSPORT. Depuis 2022, une attention particulière est portée à la réduction et suppression du suremballage, notamment par **l'élimination des emballages secondaires superflus et l'optimisation du conditionnement des produits.**

L'adoption de conditionnements groupés a également permis de réduire le volume des emballages, facilitant ainsi la logistique entre nos entrepôts et les points de vente tout en diminuant la consommation de plastique et de ressources. Cette démarche résulte d'une collaboration étroite entre les services achats, supply chain et commerce, et concerne principalement les produits de nos marques exclusives. Une meilleure coordination avec INTERSPORT International Corporation a permis d'élargir l'optimisation des emballages à un plus grand nombre de produits.

Ces efforts se traduisent par une **mise à jour annuelle de notre cahier des charges logistique**, incitant nos fournisseurs à utiliser des emballages contenant des matières recyclées, à supprimer les emballages individuels lorsque cela est possible, à éliminer les sachets de gel de silice et à adapter les feuilles de soie à la taille des impressions textiles à protéger. Ces actions contribuent à la réduction des déchets générés.

Par ailleurs, au sein de la Manufacture Française du Cycle (MFC), un travail est fait en continu pour améliorer les emballages de transport de nos vélos. Désormais, ces derniers sont protégés et emballés avec des mousses 100% recyclées et recyclables.

En 2024, le lancement du vélo pliant Flexy marque une avancée supplémentaire, avec un emballage entièrement constitué de carton et de scotch papier, éliminant ainsi l'utilisation de plastique.

En 2025, cette démarche s'est traduite par 1 kg de déchet en moins par vélo fabriqué. Par ailleurs, 94,9 % des déchets de l'usine ont été recyclés ou valorisés énergétiquement.



Indicateurs clés

	2024	2025	Évol(%)
Quantité totale de déchets pour la coopérative et ses filiales	1 578	1 402	- 11,2 %
Part de déchets recyclés pour la coopérative et ses filiales	81,6 %	90,3 %	+ 11 %
Quantité de déchets produits sur le site de production (t)	1 019	891	- 12,5 %
Part de déchets recyclés sur le site de production (%)	90,5 %	94,3 %	+ 4,2 %



PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE NOS DÉCHETS

INTERSPORT France s'engage activement à réduire l'impact environnemental de ses activités, en mettant en œuvre diverses initiatives axées sur la gestion responsable des déchets.

Nous accordons une attention particulière au tri et à la valorisation des déchets générés par nos opérations. En 2024, nous avons encouragé la collecte en magasin des cartes cadeaux et de fidélité usagées afin de les recycler spécifiquement.

Des partenariats nationaux ont également été établis avec le **Secours Populaire** et la **Recyclerie Sportive** pour le don des invendus, contribuant ainsi à la réduction du gaspillage et au soutien des communautés locales.

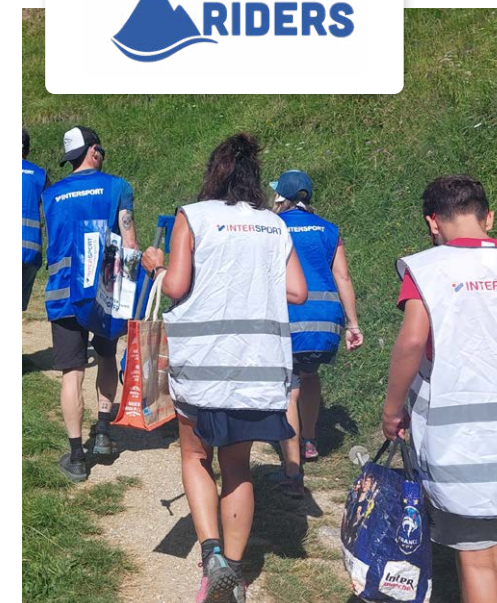
Suite à plusieurs campagnes d'audits déchets, un livre de normes a été créé et est accessible à tous nos magasins, accompagné d'un kit de formation dédié. Poursuivant cette démarche, un prestataire de **gestion déléguée des déchets**, Hubency, est proposé à l'ensemble de nos magasins depuis l'été 2025. En effet, après un projet pilote en 2024, un déploiement progressif est en cours auprès des magasins, cette solution ayant pour objectif un pilotage plus précis des déchets produits et une amélioration du taux de tri.

Enfin, depuis fin octobre 2021, nous proposons à nos collaborateurs de récupérer les invendus de notre restaurant d'entreprise via l'application Too Good To Go, contribuant ainsi à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous souhaitons également nous approprier le sujet des déchets générés par nos consommateurs lorsqu'ils pratiquent des activités sportives en plein air. C'est pourquoi nous avons noué en 2023 un partenariat avec l'association Mountain Riders, reconnue pour son engagement en faveur d'une montagne plus propre et durable, et signé la charte **« Zéro Déchet Sauvage d'ici 2030 »**.

Cette collaboration s'est traduite en 2024 par le déploiement d'une charte Engagés en station, la mise en place de ramassages de déchets citoyens en station au départ de deux magasins, ainsi que la participation de trois magasins au programme de science participative « Adopt 1 Spot ». Une campagne de communication spécifique a été déployée dans les magasins INTERSPORT de station pendant la saison d'hiver 2024-25, incluant un spot vidéo et une campagne d'affichage.

MOUNTAIN RIDERS





INFORMATIONS

SOCIALES





EFFECTIFS

Au sein du groupe INTERSPORT, les politiques de ressources humaines peuvent varier selon les entités (coopérative, filiales, magasins), tout en reposant sur des valeurs communes et des ambitions partagées.

Au 31 décembre 2025, le groupe INTERSPORT comptait 19 842 collaborateurs (hors intérimaires). Dans la mesure du possible, les informations présentées dans cette section sont établies sur la base de ce périmètre.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le bien-être des collaborateurs constitue un levier clé de performance et d'engagement pour INTERSPORT. À ce titre, le groupe met en œuvre des actions visant à améliorer leur quotidien.



En collaboration avec les partenaires sociaux, plusieurs dispositifs ont été déployés afin d'**améliorer les conditions de travail** et les avantages sociaux des collaborateurs :

- Congés et équilibre vie professionnelle/vie personnelle : nous avons déployé un accord sur les congés spéciaux, octroyant des jours de congés supplémentaires en fonction de l'ancienneté ainsi que pour des événements majeurs de la vie (mariage, naissance, hospitalisation d'un enfant, décès d'un proche, etc.).
- Mobilité durable et lutte contre la sédentarité : afin d'encourager l'usage de modes de transport alternatifs et responsables, nous avons instauré un Forfait Mobilités Durables, valorisant notamment le covoiturage et l'usage du vélo. Conscients des enjeux de sécurité, nous avons également intégré une prise en charge partielle des équipements de protection nécessaires. En complément, nous couvrons 75 % des abonnements aux transports en commun, facilitant ainsi l'accès à des solutions de déplacement plus durables.

Nous avons lancé en 2022 nos premières campagnes d'enquêtes collaborateurs au niveau du groupe, afin d'identifier les attentes mais aussi cerner l'état d'esprit et l'engagement de nos collaborateurs, quel que soit le site où ils évoluent. Cette année, la campagne annuelle s'est tenue pour la filiale LSL et a été menée auprès des cadres et CDI en amont de la semaine de la Qualité de vie au travail.

Par ailleurs, au sein de la Centrale, les collaborateurs peuvent effectuer jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine, avec une présence requise sur site de 3 jours. L'objectif est de concilier les bénéfices du travail à distance avec le maintien d'un collectif de travail solide et d'un lien social de qualité.

Afin d'améliorer la qualité de vie au travail de nos collaborateurs, plusieurs actions ont également été menées au sein de nos filiales, LSL et MFC, dont **la mécanisation et la modernisation de l'entrepôt de Saint-Vulbas**.



[Voir la vidéo](#)

Indicateurs clés

	2024	2025	Évol
Nombre de collaborateurs total groupe INTERSPORT ¹	18 680	19 842	+ 6,2 %
Part de femmes/hommes dans les effectifs	52,1 %	50,7 %	- 1,4 pts
Ancienneté moyenne des collaborateurs sur effectif de la Coopérative et de ses filiales (année)	8,5	8,6	+ 0,1 pt

¹ Hors intérimaires.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont au cœur de nos préoccupations. Il n'y a pas de bien-être au travail sans santé et sécurité préservées. Nous croyons au **pouvoir du sport sur la santé** et capitalisons tant sur ses vertus physiques que morales pour prévenir les risques sur la santé, physiques et psycho-sociaux.

En 2024, nous avons renforcé nos actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de la sensibilisation de nos équipes à ces enjeux.

Chez LSL, nous avons poursuivi l'amélioration des conditions de travail avec **l'installation d'un convoyeur télescopique** sur le site logistique de Machecoul, facilitant ainsi la réception des volumineux et réduisant la pénibilité des tâches associées. En parallèle, plusieurs initiatives ont rythmé l'année. La Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail a été l'occasion d'initier différentes actions destinées à promouvoir le bien-être des collaborateurs. Par ailleurs, afin d'accompagner les équipes dans l'adaptation aux transformations de leur environnement professionnel, un atelier sur la conduite du changement a été organisé et un quiz, intitulé « Comprendre nos réactions », a permis d'explorer le fonctionnement du cerveau face au changement et d'aider les collaborateurs à mieux appréhender leurs mécanismes d'adaptation.

Chez MFC, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour renforcer la prévention des risques et promouvoir une meilleure prise en charge des problématiques liées aux conditions de travail. Afin de **limiter les troubles musculosquelettiques**, des séances d'échauffement sont instaurées à la prise de poste, permettant aux collaborateurs de préparer physiquement leur corps aux efforts à venir.

Un programme de formation gestes et postures a également été généralisé, accompagné de la désignation et de la formation de référents dédiés à ces sujets, qui jouent un rôle clé dans la diffusion des bonnes pratiques en interne. Une Semaine de la Sécurité a été organisée, avec des animations et des ateliers dédiés à la prévention des risques, mettant en lumière des thématiques variées telles que l'écoute du corps, les règles fondamentales de sécurité et la prévention des accidents. Enfin, afin d'améliorer encore les conditions de travail, des études ergonomiques ont été menées pour analyser et optimiser les postes de travail, permettant d'adapter les aménagements aux contraintes spécifiques de certaines activités.

En 2024, nous avons également étoffé notre portefeuille de formations en ligne accessibles sur notre plateforme L'Académie by INTERSPORT avec une sensibilisation aux premiers secours ainsi qu'une formation dédiée aux gestes et postures pour la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) et une formation sur les risques psychosociaux (RPS).

Depuis 2024, INTERSPORT France, sa filiale LSL ainsi que le réseau de magasins a fait le choix d'Alan pour son assurance frais de santé et prévoyance. Ce choix a été réalisé en raison des nombreux services innovants proposés par cet assureur favorisant la prévention de santé et permettant de lutter contre les déserts médicaux : possibilité de discuter avec un médecin 7 jours sur 7, partout en France ou à l'étranger, consultations en visio facilitées sous 1 à 2h maximum, programmes de prévention sur des risques d'actualité tels que les troubles musculosquelettiques ou les risques psycho-sociaux.

Nous restons également attentifs aux situations spécifiques de nos collaborateurs et mettons en œuvre des aménagements adaptés dès que les contraintes de poste le permettent. L'accompagnement des salariés en situation de fragilité, qu'elle soit physique ou psychologique, fait partie intégrante de notre politique de santé et sécurité au travail.

La mise en place d'un suivi individualisé, le recours à des aménagements de poste et la possibilité d'adapter les horaires de travail sont autant de leviers que nous mobilisons pour garantir un environnement professionnel inclusif et bienveillant.

L'indice de fréquence des accidents demeure un indicateur suivi avec une attention particulière, notamment au sein de nos filiales.



Enfin, convaincus du **rôle fondamental du sport dans la prévention des risques et le bien-être des collaborateurs**, nous continuons d'encourager la pratique sportive au sein de l'entreprise. Nos infrastructures sportives en Centrale, comprenant une salle de sport, des équipements de sports collectifs et un espace dédié à la pratique du padel, du tennis de table et de la pétanque, offrent à nos équipes des opportunités de se maintenir en forme et de partager des moments conviviaux. Ces espaces sont également accessibles aux collaborateurs des magasins à l'occasion des journées d'achats organisées en Centrale.

Par ailleurs, des sessions running sont organisées au départ de certains magasins et une **Team Running** composée de collaborateurs, de clients et de créateurs de contenus, a participé au Marathon de Paris en avril 2025, après avoir suivi un programme d'entraînement personnalisé sur plusieurs mois.

L'agrandissement des locaux chez LSL a été l'opportunité de mettre une salle de sport à la disposition des salariés de cette filiale. Parallèlement, dans nos magasins et nos filiales, de nombreuses initiatives locales permettent aux équipes d'accéder à des activités physiques adaptées, renforçant ainsi notre engagement en faveur d'un environnement de travail sain, sécurisé et propice au bien-être.

Indicateur clé

Indice de fréquence des accidents de travail et accidents de trajet de la coopérative et de nos filiales ¹

2024

21,8

2025

26,7

Évol (%)

+ 23 %

¹ Cet indice est calculé de la manière suivante : Nb total d'accidents du travail sur l'année/Nb de jours de travail théorique sur l'année). Il est calculé pour les collaborateurs en CDI, CDD et alternants (hors intérim et stagiaires).

FORMATIONS, OPPORTUNITÉS D'ÉVOLUTION ÉGALITAIRES ET INCLUSION

Formations

Chez INTERSPORT France, nous avons à cœur de développer les compétences de nos collaborateurs afin de leur permettre d'évoluer et de gagner en autonomie. Pour cela, nous nous appuyons sur l'**Académie INTERSPORT, notre organisme de formation certifié Qualiopi**, qui propose un large éventail de formations accessibles à tous. Inspirées des valeurs du sport, ces formations encouragent chaque membre de notre enseigne à poursuivre ses objectifs professionnels.

Chaque année, nous investissons dans le développement des compétences au sein de nos différentes entités. L'Académie INTERSPORT **conçoit des parcours et des contenus pédagogiques variés**, couvrant nos produits, outils, métiers et engagements, avec une diversité de formats : présentiel, e-learning, tutoriels, classes virtuelles. Une application mobile, l'Académie INTERSPORT, facilite l'accès à ces ressources. En complément, des **relais formation en magasin** contribuent au déploiement et à la promotion de ces initiatives auprès des équipes.

En 2025, nous avons renforcé notre engagement en faveur d'une formation plus responsable. Cela se traduit notamment par une **régionalisation accrue des sessions, afin de limiter les déplacements des collaborateurs**, ainsi que par des formations spécifiques sur les enjeux de santé et de durabilité :

- Un parcours dédié aux équipes de réception, axé sur les gestes et postures afin de prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS).

- Une montée en compétences des équipes cycle, avec des formations sur la réparation et l'entretien des vélos et trottinettes, contribuant ainsi à prolonger la durée de vie des équipements.
- La **structuration d'un collectif de « form'acteurs »**, composé de collaborateurs internes formés pour devenir relais formation au sein de leur groupement.

En Centrale et filiales, nous encourageons nos collaborateurs à être acteurs de leur développement en leur donnant accès à un **portail collaboratif référençant un large choix de formations**, qu'ils peuvent solliciter à tout moment, quel que soit le format, en présentiel ou en digital learning.

Ainsi, le nombre d'heures de formation dispensées en présentiel, en webinaire ou en classe virtuelle s'élève à 8 620 heures pour la Centrale et LSL.

Les résultats sur l'ensemble du groupe permettent de mesurer l'impact de notre politique de formation. En 2025, 79 676 formations en ligne ont été suivies par les collaborateurs et adhérents du groupe INTERSPORT, tandis que plus de 50 000 heures de formation ont été dispensées en présentiel, en webinaire ou en classe virtuelle. Chaque collaborateur en Centrale et en filiales a suivi en moyenne 0,77 formation au cours de l'année.

Le dispositif de formation, **Train & Test** poursuit son développement. En 2025, 12 sessions ont été organisées autour de différentes disciplines sportives, notamment la randonnée, les sports de raquettes, le ski et les sports d'eau. Ces journées offrent aux collaborateurs l'opportunité de tester les produits dans des conditions réelles, d'échanger directement avec nos marques partenaires et de bénéficier d'explications techniques approfondies.

Notre ambition reste inchangée : offrir à chacun les outils et les connaissances nécessaires pour grandir professionnellement, tout en renforçant notre engagement pour une formation plus inclusive et durable.

Indicateurs clés	2024	2025	Évol (%)
Nombre de formations suivies en moyenne par collaborateur des coopératives et de nos filiales	2,39	2,71	+ 13 %
Nombre d'heures de formation totale (présentiel, classe virtuelle et webinaire)	36 190	51 471	+ 42 %
Nombre d'e-learning suivis par les collaborateurs et Adhérents	79 613	79 676	+ 0,1 %
Nombre de Train & Test mis en place	6	12	+ 100 %





Opportunités d'évolutions égalitaires

Chez INTERSPORT, nous plaçons les compétences et le mérite au cœur de notre approche managériale, sans distinction de genre. Notre engagement en faveur de la parité se traduit par une **fémminisation croissante des postes de direction**, avec aujourd'hui 40,9 % de femmes occupant ces fonctions stratégiques : au sein de la Centrale et des filiales. Au titre de l'année 2025, notre index égalité professionnelle est de 90/100, soit au même niveau qu'en 2024.

Garantir un cadre de travail sain, bienveillant et respectueux de toutes et tous constitue une priorité pour INTERSPORT. Des mesures concrètes ont été mises en place afin de lutter activement contre le harcèlement moral et sexuel au sein de l'entreprise. Un réseau de 6 référents harcèlement en Centrale a été constitué. Leur mission est d'orienter, informer et accompagner les collaborateurs sur ces sujets sensibles, en apportant une écoute et un soutien adaptés.

Dans une démarche de sensibilisation continue, nous déploierons prochainement des formations e-learning destinées à l'ensemble de nos équipes, afin d'identifier et prévenir les comportements à risque. Ces modules permettront de mieux appréhender les différentes formes de harcèlement et d'agissements sexistes, tout en offrant des outils concrets pour agir et réagir de manière appropriée.

La participation de chacun à ces formations sera essentielle pour renforcer la vigilance collective et instaurer un climat de travail serein et respectueux, contribuant à la santé et au bien-être de nos collaborateurs.

Nous sommes convaincus que la mobilité interne est un puissant levier de motivation et un facteur clé du sentiment d'appartenance à notre enseigne. Valoriser les talents, leur offrir des opportunités de progression et les accompagner dans leur développement professionnel contribue à renforcer nos expertises et à structurer durablement notre organisation.

Nous proposons de **véritables parcours de carrière**, permettant aux collaborateurs d'accéder à des responsabilités accrues, jusqu'à l'entrepreneuriat. Nous les soutenons dans l'ouverture de leur propre magasin, témoignant ainsi de notre volonté de favoriser l'ascension professionnelle et l'épanouissement individuel.

La promotion interne est au cœur de notre modèle : aujourd'hui, près de 42% de nos managers en sont issus. Nous capitalisons sur la richesse des opportunités offertes par notre structure coopérative pour accompagner l'évolution de nos collaborateurs et leur permettre de construire un avenir à la hauteur de leurs ambitions.

Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (pts)
Part de femmes à des postes de direction dans les coopératives et nos filiales ¹	47,2 %	40,9 %	N.A.
Part de managers issus de la promotion interne dans la coopérative ²	62 %	41,8 %	- 20 pts

¹ L'évolution est faussée par un historique 2024 qui ne prenait en compte que la Centrale. La donnée mise à jour comprend les collaborateurs de la Centrale et des filiales. En Centrale, la part de femmes s'élève à 50,3 %.

² L'évolution est faussée par un historique 2024 qui ne prenait en compte que la Centrale. La donnée mise à jour comprend les collaborateurs de la Centrale et des filiales. En Centrale, la part de managers issus de la promotion interne s'élève à 49 %.

Inclusion

Dans le cadre de notre politique handicap, nous agissons de manière concrète et transversale pour favoriser un environnement de travail toujours plus inclusif. Notre engagement se décline autour de plusieurs volets complémentaires : le recrutement, l'accompagnement, la sensibilisation et la formation, complétés par notre partenariat avec le secteur protégé et adapté.

Nous renforçons activement l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap grâce à un **partenariat structurant avec l'Agefiph**. L'ensemble de nos offres d'emploi est diffusé sur Agefiph Emploi, et nous participons régulièrement à des forums dédiés au recrutement inclusif. Ces actions traduisent notre volonté d'ouvrir durablement nos opportunités professionnelles à toutes et tous.

Au-delà du recrutement, nous accompagnons nos collaborateurs et collaboratrices en situation de handicap à chaque étape de leur parcours professionnel. Un **accompagnement individualisé** est proposé, incluant un soutien spécifique dans la constitution des dossiers de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) avec la Référente Handicap et le Cap Emploi 91. Dans le cadre d'aménagement des postes proposés, nous travaillons en étroite collaboration avec la médecine.

Notre objectif est clair : garantir des conditions de travail adaptées aux besoins individuels, dans une logique d'équité et de respect des singularités de chacun.

Parce que l'inclusion repose aussi sur la compréhension et le changement de regard, nous développons des actions de sensibilisation concrètes.

En 2024, nous avons conçu, en partenariat avec l'Agefiph, un livret de sensibilisation à la RQTH. Mis à disposition des collaborateurs de la Centrale et des filiales, il vise à mieux informer, lever les freins et faciliter les démarches.

Nous avons également renouvelé notre engagement à travers **l'initiative DuoDay**, qui favorise l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette démarche immersive permet à des collaborateurs et collaboratrices volontaires de partager leur quotidien professionnel avec une personne en situation de handicap. L'initiative DuoDay renforce la compréhension mutuelle et illustre concrètement que la diversité et l'inclusion constituent de véritables leviers de performance et d'innovation pour notre entreprise. De nombreux magasins à travers la France ont pris part à cette initiative, témoignant de l'engagement local et collectif de nos équipes.

Enfin, nous mettons à disposition des **formations en e-learning accessibles** aux collaborateurs de la Centrale, des magasins et des filiales : « recruter sans discriminer » « Diversité, Inclusion et Équité ! ». Ces modules permettent de mieux comprendre les enjeux du handicap mais aussi de l'inclusion au sens large, d'adopter les bons réflexes au quotidien et de contribuer à une culture inclusive partagée par toutes et tous.

Dans une démarche d'achats responsables et inclusifs, INTERSPORT collabore avec le secteur protégé et adapté afin de soutenir durablement l'emploi des personnes en situation de handicap. À ce titre, en 2025 une partie de notre contribution a été versée à HUMEA, acteur engagé en faveur de l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Ce partenariat illustre notre volonté de conjuguer performance économique et impact social positif, en contribuant activement au développement d'un écosystème plus inclusif.

À la Manufacture Française du Cycle, l'inclusion se traduit également par le partenariat noué avec Ergos, acteur de l'insertion créé en 2021, dont MFC a été l'une des premières entreprises partenaires. En 2025, 9 intérimaires accompagnés par Ergos sont intégrés aux équipes de production, avec des profils variés : personnes allophones, en situation de handicap ou éloignées durablement de l'emploi. Un accompagnement adapté est mis en place dès la prise de poste, par exemple avec l'intervention de traducteurs directement sur ligne d'assemblage.

Ces collaborateurs bénéficient ensuite du même cadre d'intégration et de formation que les autres opérateurs, avec plusieurs parcours ayant déjà abouti à une formation qualifiante ou à un recrutement au sein de MFC. Cette démarche a été saluée en 2025 par **un trophée d'honneur remis par Ergos** à MFC.





OPPORTUNITÉS D'INTRAPREUNEURIAT ET ENTREPRENEURIAT POUR LES COLLABORATEURS

L'essor de notre réseau ces dernières années a ouvert la voie à de nombreuses femmes et hommes souhaitant **se lancer dans l'entrepreneuriat**, qu'il s'agisse d'anciens directeurs salariés de magasins INTERSPORT ou d'autres enseignes, ou de collaborateurs en Centrale. La Coopérative joue un rôle d'ascenseur social qui lui permet d'assurer le renouvellement de ses entrepreneurs.

De nombreux Adhérents-associés actuels du Groupe INTERSPORT sont d'anciens collaborateurs salariés des magasins ou de la Centrale ou des enfants d'Adhérents-associés. Cette particularité permet de favoriser la transmission du savoir-faire entre les générations tout en permettant un niveau d'adaptabilité très important afin d'appréhender les évolutions du secteur de la distribution.

Les jeunes entrepreneurs peuvent bénéficier, en complément de leur apport financier personnel, d'aides financières apportées par le Groupe notamment par le biais d'un fonds (EXPANSPORT) alimenté par l'ensemble des Adhérents-associés.

Alors que la transmission et la succession sont les facteurs principaux de défaillances des entreprises en général, le Groupe INTERSPORT a développé un ensemble d'aides techniques et financières (aides juridiques, conseil et accompagnement financiers etc.) qui contribuent à assurer et faciliter les transmissions des entreprises adhérentes.

Ces moyens permettent d'assurer la réussite de ces transmissions dans l'intérêt des entreprises adhérentes, ainsi que la pérennité du Groupe.



Indicateurs clés

	2024	2025	Évol(%)
Nombre de collaborateurs devenus entrepreneurs	1	0	N.A.
Nombre de transmission d'entreprises effectuées	5	13	+ 160 %
Nombre de points de vente accompagnés par Expansport	12	11	- 8,3 %

DROITS HUMAINS ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Promouvoir le Fabriqué en France et les productions locales

En tant qu'entreprise majeure en France, nous avons la responsabilité de **contribuer au dynamisme économique des territoires** en soutenant l'emploi, en favorisant l'essor d'initiatives locales et en encourageant l'entrepreneuriat.

L'un de nos engagements prioritaires en matière d'achats responsables repose sur la promotion du « fabriqué en France » et des productions locales. Depuis 2013, nous concrétisons cet engagement à travers la **Manufacture Française du Cycle (MFC), implantée à Machecoul (44)**. Ce choix stratégique illustre notre volonté de valoriser le savoir-faire français pour la conception et la production de nos vélos Nakamura.

Ancrée depuis près d'un siècle dans le bassin ligérien, la MFC est un acteur clé du développement économique local. Premier employeur de Machecoul Saint-Même, elle constitue un pôle d'excellence réunissant une diversité de métiers, de l'ingénierie à la logistique en passant par la production.

Depuis son intégration au sein du groupe INTERSPORT, plus de 700 emplois ont été créés, et des ambitions fortes sont portées pour la prochaine décennie, affirmant ainsi son rôle structurant dans l'économie locale. Aujourd'hui, 88,2 % de nos vélos Nakamura sont conçus et assemblés en France, contre 78,3 % en 2024.

Au-delà de notre engagement pour le cycle, nous nous attachons à **valoriser les productions françaises en point de vente et en ligne**. Ainsi, les produits conçus et assemblés en France sont identifiables grâce à un pictogramme dédié, et les marques concernées sont mises en avant sous le marquage « Fabriqué en France ». Nous développons également une offre de textiles techniques produits localement sous notre marque exclusive McKinley, comme nos sous-vêtements thermiques, modèles Cluses et Landry, ou le bonnet Louison, fabriqués dans le bassin Rhône-Alpes.

Nous veillons à la traçabilité du lieu de provenance de ces derniers et accordons une attention particulière au savoir-faire local. Nos produits « Fabriqués en France » sont repérables en magasin pour guider nos clients dans leur volonté de geste citoyen.



Indicateur clé

Part de vélos conçus et assemblés en France (sur le total des vélos vendus)

2024

78,3 %

2025

88,2 %

Évol (pts)

+ 9,8 pts

PROCESSUS DE SÉLECTION ET D'AUDIT DES FOURNISSEURS

INTERSPORT s'approvisionne majoritairement auprès de marques partenaires, sans maîtrise directe sur leur chaîne de production et d'acheminement. Néanmoins, en tant que distributeur, nous portons une responsabilité indirecte quant aux risques sociaux et environnementaux associés à ces activités. Afin de mieux appréhender ces enjeux, une première évaluation interne a été réalisée en 2023. Cette analyse a servi de base à des travaux approfondis menés en 2024 afin de mieux qualifier les impacts sociaux et environnementaux des principaux fournisseurs. Le déploiement opérationnel de cette démarche a eu lieu courant 2025.

Nos marques partenaires sont tenues de signer des contrats-cadres annuels incluant des clauses spécifiques relatives à l'éthique, au respect des législations du travail, à la gestion de la sous-traitance et à la lutte contre la corruption. En 2025, INTERSPORT a engagé des actions de sensibilisation auprès de ses fournisseurs de marques nationales. Cela se traduit notamment par le lancement d'une campagne visant à encourager leur engagement sur la plateforme **EcoVadis**. Cette démarche vise à mieux évaluer le niveau de structuration et de pilotage des démarches RSE des fournisseurs. En parallèle, des questionnaires ont été déployés afin de cartographier les risques fournisseurs et d'identifier les profils les plus exposés. Les résultats obtenus contribuent à l'évaluation de la maturité RSE des fournisseurs.

Par ailleurs, INTERSPORT développe et commercialise des produits sous marques exclusives. Dans ce cadre, INTERSPORT collabore avec ses usines partenaires afin d'améliorer les conditions de travail et de renforcer le caractère responsable de sa chaîne d'approvisionnement.



Afin d'assurer un contrôle rigoureux de ces engagements, INTERSPORT France est membre de la **Business Social Compliance Initiative (BSCI)**, dont le code de conduite repose sur les principales conventions internationales en matière de protection des droits des travailleurs. Ce cadre d'évaluation inclut notamment des critères relatifs aux politiques de responsabilité sociale, à l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, ainsi qu'à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail.

Sur nos marques exclusives, 91,9 % des sites de production de rang 1 détiennent une accréditation BSCI avec une note supérieure ou égale à C. INTERSPORT s'assure également que l'ensemble des fournisseurs de rang 1 présents dans des pays dits « à risques » selon le code de conduite BSCI soit contrôlé sous la charte BSCI. Les usines de production ayant obtenues une note inférieure à C les années précédentes ont été ré-auditées et accompagnées dans le but d'obtenir une note minimum de C. Les certifications à jour sont systématiquement demandées lors de la sollicitation d'un site pour lancer une production.

Le suivi et le développement des marques exclusives reposent sur trois bureaux de sourcing, situés en France pour la coopérative INTERSPORT France et en Chine, pour INTERSPORT International. Ces bureaux supervisent les usines partenaires en réalisant des audits saisonniers sur site, complétés par des inspections aléatoires visant à prévenir toute sous-traitance non déclarée et à garantir le respect des standards de qualité exigés.

En 2023, nous avons renforcé notre présence auprès des sites de production en mettant en place PIVOT88, un outil de suivi des productions à distance. Cet outil permet un autocontrôle géolocalisé en temps réel, offrant ainsi une transparence accrue sur les conditions de production et la conformité aux engagements qualité.

La stratégie de sourcing d'INTERSPORT France repose sur la **construction de partenariats durables et de confiance avec ses fournisseurs**. C'est pourquoi aujourd'hui nous travaillons avec près de 69 % de nos fournisseurs de rang 1 depuis plus de 5 ans. Nous nous engageons à les accompagner dans la mise en œuvre de plans d'amélioration continue, garantissant ainsi une chaîne d'approvisionnement toujours plus responsable. Depuis 2023, un programme d'accompagnement auprès de l'un de nos principaux fournisseurs est en cours, notamment via un suivi de la structuration de la gouvernance RSE au sein de ses sites de production.

Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (pts)
Part des sites de production de rang 1 évalués A, B ou C (BSCI) ou grade équivalent suffisamment exigeant dans un autre référentiel d'audit ¹	90 %	91,9 %	+ 1,9 pts
Part de fournisseurs de rang 1 avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans	61,9 %	68,9 %	+ 7 pts

¹ Il s'agit des fournisseurs de rang 1 de la Centrale. Le seul autre référentiel d'audit cette année est la certification SA8000.

CONSO MMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

ACCÈS AU SPORT POUR TOUS

Proximité

Favoriser l'accès au sport partout et pour tous les niveaux de pouvoir d'achat constitue un engagement structurant pour l'enseigne.

INTERSPORT propose des grandes marques à des prix accessibles, afin de répondre aux besoins de tous les sportifs, du débutant au confirmé. Son offre s'adapte aux différents niveaux de pratique, aux budgets et aux spécificités régionales (nautisme, sports d'hiver, etc.).

L'accessibilité repose également sur la capacité des clients à découvrir, tester et comparer les produits en point de vente. Dans cette perspective, INTERSPORT poursuit le développement de son réseau de magasins et de ses services digitaux.

En 2025, le Groupe a ouvert :

- 7 magasins sous l'enseigne INTERSPORT ;
- 5 magasins sous l'enseigne INTERSPORT Montagne ;
- 5 magasins sous l'enseigne INTERSPORT Outlet ;
- 11 magasins sous l'enseigne BLACKSTORE.

Ce sont 20 magasins qui ont par ailleurs fait l'objet d'agrandissements ou de transferts cette année, toutes enseignes confondues.



Avec un réseau de 980 magasins en France et une offre accessible en continu sur intersport.fr, INTERSPORT dispose d'un maillage territorial dense. Ce maillage permet d'assurer une forte proximité géographique avec les clients sur le territoire et d'être présent à 20 minutes de chaque français.

Cette accessibilité repose également sur une offre digitale intégrée, qui permet d'accéder aux produits et services des magasins. Ce dispositif, appelé « Ship from Store », combiné au Click & Collect, s'inscrit dans la stratégie unicanale du groupe. Plus de 90 % de notre flux de livraison passent désormais directement par nos magasins, grâce à un envoi Ship From Store ou un Click & Collect en magasin.

Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (%)
Nombre de magasins du groupe INTERSPORT ouverts en France	963	980	+ 1,8 %
Nombre de créations de magasins	38	28	- 26 %
INTERSPORT Plaine	10	7	
INTERSPORT Montagne	6	5	
INTERSPORT Outlet	5	5	
BLACKSTORE	17	11	
Nombre de magasins du groupe INTERSPORT ouverts en France	9	16	+ 122 %

Ancrage local

Favoriser l'accès au sport pour tous et lutter contre la sédentarité, notamment chez les jeunes, constituent des priorités pour INTERSPORT.

Dans ce cadre, une deuxième édition du **Sport Tour** by INTERSPORT a été organisée en 2025. Cette tournée s'est déroulée sur 3 semaines, dans 4 villes et autour de 4 disciplines, sur un espace total de 3 500 m². Elle a réuni 7 100 visiteurs sur 7 jours d'ouverture.

Cette tournée a intégré plusieurs dispositifs visant à limiter son impact environnemental et à sensibiliser les participants, notamment la mise en place de bacs de collecte d'articles sportifs usagés, de poubelles de tri, d'affiches informatives autour de nos engagements, l'organisation de prises de parole de partenaires engagés (Maison du Sport au féminin, Association SupporTerre) ou la mise à disposition de fauteuils handi-baskets et d'ateliers de réparation vélos. Cette démarche a été mise en œuvre avec l'appui de la société Reform.

INTERSPORT contribue également au **développement du tissu sportif local** en soutenant les clubs et associations sur l'ensemble du territoire. Ce soutien se traduit par un accompagnement financier, logistique et humain, permettant de favoriser l'accès à la pratique sportive.

Nous revendiquons 18 805 clubs, associations, collectivités et entreprises partenaires partout sur le territoire. Ces partenaires bénéficient d'un accompagnement financier, logistique et humain pour le développement de leurs projets sportifs. INTERSPORT poursuit le développement de ses partenariats locaux afin de renforcer l'accessibilité du sport.

Les Adhérents-associés jouent un rôle clé, notamment dans le développement des offres Clubs & Collectivités. En 2025, 112 entités disposent d'équipes dédiées à cette activité.

À MARSEILLE, INTERSPORT ET L'OM JOUENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION

Engagés pour le sport, engagés pour les quartiers.

Aux côtés de l'Olympique de Marseille et de Treizième Homme, INTERSPORT France a contribué en 2025 à la réhabilitation d'un terrain multisports à la Riche la Belle de Mai, à Marseille. Ce terrain, inauguré le 7 avril dans le cadre du projet « Capitale du Foot », permet la pratique du football et du basket 3x3 en libre accès. Il participe à rendre le sport plus accessible au cœur des quartiers et à faire de la pratique sportive un levier de lien social.



INTERSPORT s'appuie également sur des partenariats **5 fédérations sportives partenaires** afin de promouvoir la pratique sportive. Nous sommes en effet Distributeur Officiel de la Fédération Française de Football (FFF), de la Fédération Française de Tennis (FFT), de la Fédération Française de Basketball (FFBB), de la Fédération Française de Handball (FFHB) et partenaires de la Fédération des clubs de défense (FCD). Au-delà des partenariats avec les fédérations françaises, INTERSPORT est également partenaire de l'UNSS, de l'Olympique de Marseille et des événements majeurs comme le Schneider Electric Marathon de Paris.

En complément, nous organisons également tout au long de l'année des événements ayant toujours ce même objectif : **rendre le sport accessible au plus grand nombre**, et créer des relations de proximités avec nos clients. En association avec nos marques partenaires, nous avons ainsi organisé 14 événements en 2025 : 3 Footlab, 6 Project Run, 3 Training Zone, 1 Outdoor Adventure et 1 Hyrox réunissant plus de 3 900 participants. À travers l'ensemble de ces partenariats, **INTERSPORT confirme son rôle d'acteur majeur dans le développement du sport en France et réaffirme sa position de 1^{er} promoteur du sport.**



INTERSPORT, PARTENAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

Déjà partenaire des Fédérations Françaises de Football, de Basket-ball et de Tennis, INTERSPORT est devenu en 2025 partenaire de la Fédération Française de Handball jusqu'en 2028. Notre accompagnement se matérialisera directement auprès des 600 000 licenciés et des 2 300 clubs amateurs répartis sur tout le territoire.



Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (%)
Nombre de clubs, collectivités, associations et entreprises partenaires	18 854	18 805	-0,3 %
Nombre d'entités dédiées aux Clubs & collectivités	87	112	+ 28,7 %
Nombre de fédérations sportives partenaires	4	5	+ 20 %

Sport au féminin

Afin d'encourager la pratique sportive féminine et de renforcer la confiance des pratiquantes, INTERSPORT soutient les femmes qui s'engagent dans le sport, qu'elles soient professionnelles ou amatrices. Cet engagement se traduit par des actions déployées à l'échelle nationale et locale visant à promouvoir la place des femmes dans le sport.

En tant que partenaire de plusieurs fédérations sportives, INTERSPORT apporte un soutien financier à la Fédération Française de Football (FFF), à la Fédération Française de Tennis (FFT) et à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB). Ces fédérations déploient des plans de féminisation visant notamment à :

- Accroître la présence des femmes dans le sport, aussi bien en tant que pratiquantes que dans les instances dirigeantes,
- Recruter et fidéliser les licenciées, afin de favoriser une pratique pérenne,
- Soutenir la progression des sportives, du loisir au haut niveau, à travers des programmes de formation et de perfectionnement.

Depuis 2022, nous sommes **engagés aux côtés de la Fondation Alice Milliat**, qui œuvre pour la promotion du sport féminin. En 2023, INTERSPORT a renforcé cet engagement en devenant membre fondateur, à la suite du rattachement de la fondation à la Fondation de France. Ce statut traduit la volonté d'INTERSPORT de contribuer durablement au développement de la pratique sportive féminine.

Dans cette dynamique, un challenge running connecté a été organisé en 2025 au profit de la Fondation Alice Milliat, en partenariat avec adidas. L'édition 2025 a réuni 23 370 participants, représentant 1 121 060 kilomètres parcourus et a permis de collecter 20 000 € au profit d'initiatives en faveur du sport féminin.

Soutien des athlètes et projets sportifs

Pour accompagner tous ceux qui ont un rêve sportif mais pas toujours le temps et les moyens financiers pour le concrétiser, nous avons lancé en 2014 notre **plateforme de financement participatif « Mon Projet Sportif »** en partenariat avec Ulule. Qu'ils soient amateurs ou professionnels, individuels ou collectifs, valides ou en situation de handicap, nous recevons, tout au long de l'année et de tous les horizons, les projets de sportifs inspirés.

L'édition 2025 de « Mon Projet Sportif » a mis à l'honneur des projets sportifs à fort impact social. 10 projets ont bénéficié d'un soutien financier de 1 000 € chacun afin d'accompagner le développement de leurs initiatives.

3 distinctions complémentaires ont également été attribuées à l'issue du programme :

- **le prix du public** (1 000 €), décerné à la suite des votes en ligne
- **le prix du challenge sur les réseaux sociaux** (2 000 €),
- **le coup de cœur du jury** (3 000 €), remis à l'issue d'une journée de pitch où les porteurs de projets ont présenté leur initiative devant le jury final.



À ce jour, **plus de 170 projets sportifs ont été soutenus**, pour un montant total supérieur à 376 000 € collectés depuis la création de Mon Projet Sportif.

Par ailleurs, INTERSPORT propose aux licenciés partenaires de ses clubs et fédérations des avantages commerciaux en magasin afin de faciliter l'accès aux équipements sportifs.

Considérant que les volontaires sont essentiels pour faire vivre les associations et les clubs, nous soutenons également plus de 110 000 bénévoles dans tous les sports.

Nous mettons tout en œuvre pour faciliter leur mission au quotidien en leur proposant un service sur mesure à travers nos cellules clubs et collectivités et nos plus de 300 collaborateurs dédiés à servir au mieux leurs besoins, partout en France. Enfin, en partenariat avec Hello Asso, nous leur offrons **des outils pour faciliter la gestion de la vie administrative de leur club**.

INTERSPORT soutient également les initiatives sportives locales, notamment à travers l'engagement des magasins auprès des sportifs amateurs et semi-professionnels. Beaucoup de nos maga-

sins accompagnent les sportifs dans leur parcours, aussi bien financièrement que par de la dotation d'équipements. En effet, de nombreux athlètes amateurs et semi-professionnels s'entraînent pendant des années pour accéder au plus haut niveau et cet engagement requiert du temps et des moyens financiers qu'ils n'ont pas nécessairement. Afin de structurer son soutien aux athlètes, INTERSPORT a créé en 2022 le **Collectif INTERSPORT**. En 2025, ce collectif est composé de 4 athlètes et para-athlètes (2 femmes et 2 hommes) :

- Jeanne Richard, 5 fois championne du monde junior de biathlon
- Flora Dolci, qui a participé aux Jeux d'hiver 2022 en ski de fond,
- Benjamin Daviet, qui a obtenu 10 médailles Olympiques et porte drapeau des Jeux de Pékin en 2022
- Romain Allemand en snow freestyle faisant parti des espoirs les plus prometteurs au niveau français et mondial.

Au-delà du soutien financier, ces athlètes ont bénéficié d'un accompagnement dans leur préparation sportive, en vue notamment de leur participation aux Jeux Olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026.



TRANSPARENCE ET TRAÇABILITÉ DES PRODUITS

La transparence et la traçabilité de nos produits constituent un enjeu majeur pour **garantir une meilleure maîtrise de notre chaîne de valeur** et offrir aux consommateurs des informations fiables, leur permettant d'adopter des choix éclairés et responsables.

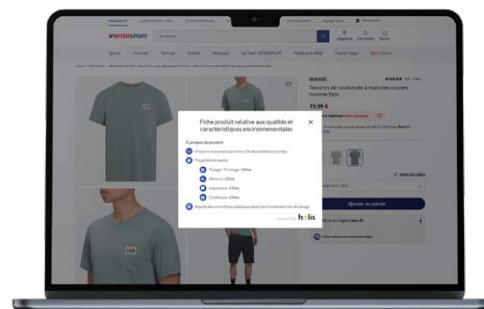
Afin de répondre aux exigences réglementaires, notamment celles relatives à **l'affichage des qualités et caractéristiques environnementales des produits** (article 13 de la loi AGECE), INTERSPORT a initié en 2023 le déploiement de la solution Holis, un outil dédié à la traçabilité de ses produits. Cette solution permet à nos équipes de développement d'accéder à une cartographie plus détaillée de notre chaîne de valeur, d'utiliser un outil performant d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) et d'évaluer les produits à l'aide d'un score interne. Son implémentation s'est accompagnée d'un travail de sensibilisation et d'accompagnement auprès de nos fournisseurs partenaires afin de renforcer leurs pratiques en matière de transparence et de traçabilité.

Depuis 2023, ces informations sont désormais accessibles directement sur intersport.fr pour plus de 800 modèles textile de marque exclusive chaque saison. Chaque fiche produit affiche :

- le pourcentage de matière recyclée entrant dans la composition du produit ;
- la traçabilité détaillée avec les pays d'origine des différentes étapes de fabrication ; (tissage, tricotage, teinture, impression et confection) ;
- la proportion de matière recyclée utilisée dans l'emballage du produit.

Parallèlement, nous poursuivons un travail de cartographie approfondi de nos fournisseurs afin d'améliorer en continu la traçabilité de notre chaîne de valeur et d'optimiser nos processus de suivi.

Dans un souci de transparence, INTERSPORT a apposé l'indication « Made in » sur ses produits de marques exclusives, permettant d'informer clairement les consommateurs sur l'origine de fabrication, ainsi qu'un numéro de commande sur l'étiquette de composition pour les textiles et sur la plaque signalétique pour les produits matériels. Ce numéro assure une traçabilité complète, facilitant d'éventuelles investigations auprès des usines en cas de besoin.



Par ailleurs, afin de promouvoir la fabrication française, notre usine de vélos a participé à la création de **deux labels en partenariat avec la filière France Vélo**, l'ADEME et l'AFNOR :

- Cyclescore, qui valorise les vélos produits de manière durable et responsable ;
- Indice France Vélo, qui distingue les vélos conçus, assemblés et fabriqués en France.

Ces labels visent à fournir aux consommateurs une information plus précise sur l'impact environnemental et sociétal des vélos, en intégrant des critères tels que la durabilité des matériaux, les conditions de travail et la proportion de composants français dans les différentes étapes de fabrication (conception, assemblage, peinture/décoration, etc.).

INTERSPORT France, aux côtés d'Intersport International Corporation, est également engagé dans **l'initiative européenne CIRPASS-2**, un projet d'Action Innovation financé par le programme Digital Europe de la Commission européenne (mai 2024 - avril 2027). Coordonné par le CEA-List, cet effort mobilise un consortium de 50 partenaires à travers l'Europe, dont l'industrie textile, afin de tester le Passeport Numérique de Produits (DPP) dans plusieurs secteurs.

Le projet vise à démontrer l'efficacité des DPP dans un environnement réel à travers 13 projets pilotes dans 4 chaînes de valeur, mettant l'accent sur des cas d'usage circulaires tels que la réutilisation, la réparation et le recyclage des produits. Il ambitionne également de fédérer une communauté d'acteurs autour des DPP pour favoriser leur déploiement à grande échelle, en cohérence avec les futures réglementations européennes.

Dans ce cadre, INTERSPORT France expérimente la mise en œuvre du **Passeport Numérique de Produits** sur une partie spécifique de la chaîne de valeur, incluant :

- la vente en magasin et sur intersport.fr ;
- la collecte du produit en fin d'usage, prévue pour l'été 2026 après un lancement en 2025.

Cette participation s'inscrit pleinement dans notre démarche d'amélioration continue en matière de traçabilité et d'économie circulaire, contribuant ainsi à une gestion plus responsable et transparente de nos produits.



SANTÉ, SÉCURITÉ ET SATISFACTION DE NOS CLIENTS

Santé et sécurité

INTERSPORT s'engage auprès des consommateurs à fournir **des produits performants au meilleur rapport qualité/prix**. Dès la conception du produit, les matières et les accessoires sont travaillés afin d'apporter confort et qualité sur les produits finis.

Des tests physiques sont conduits en interne par les équipes qualité d'INTERSPORT, mais également en externe par des laboratoires certifiés (CRITT, TÜVRheinland, BSI, Pourquery etc.), afin de répondre aux exigences du cahier des charges des produits développés.

Des tests chimiques sont également menés, de manière aléatoire, afin d'assurer le respect de la réglementation européenne REACH et de sécuriser l'utilisation des substances chimiques sur les produits.

Les équipes qualité présentes sur les sites de production accompagnent les fournisseurs dans l'amélioration constante de la qualité, notamment en les formant sur notre outil d'autocontrôle PIVOT88.

Cette compréhension et maîtrise de la qualité par les fournisseurs en amont permet d'assurer un contrôle précis des productions et de garantir le maintien du standard de Qualité niveau 2 (AQL 0/2.5/4).

Satisfaction client

Nous assurons une présence omnicanale pour répondre à toutes les questions de nos clients via nos sites internet **intersport.fr**, **blackstore.fr** et **intersport-rent.fr** (FAQ, page contact, chat), nos pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik-Tok) et via le Service clients, ce dernier étant joignable par e-mail, par courrier et par téléphone.

Les clients peuvent également échanger directement avec le magasin de leur choix et accéder aux actualités locales via les pages Facebook animées par les points de vente.

INTERSPORT recueille les avis produits sur le site internet **intersport.fr**. Chaque client ayant réalisé un achat est sollicité par un tiers de confiance (« Bazarvoice ») afin de partager son expérience. Le traitement des avis en ligne respecte la réglementation en vigueur qui vient garantir la fiabilité et la transparence de la publication des avis.

Un dispositif permet également aux clients de partager leur avis sur les différentes pages du site **intersport.fr**, afin d'identifier les éventuels points de friction et d'alimenter l'amélioration continue des services proposés.

Depuis octobre 2024, INTERSPORT a mis en place un dispositif interne de reconnaissance de la satisfaction client, visant à valoriser les meilleures évolutions de NPS au sein du réseau ainsi que les performances omnicanales.

Ces dispositifs contribuent à l'amélioration continue de l'expérience client, illustrée notamment par une note moyenne de satisfaction client magasin (NPS) de 66,3 points, en progression de 3 points, ainsi qu'un NPS e-commerce de 55.

En parallèle, INTERSPORT conserve en 2025 **une position de premier plan dans les avis clients** en ligne, avec une note moyenne de 4,57 sur 5 sur Google Reviews dans le secteur de la distribution d'articles de sport.



Indicateurs clés

	2024	2025	Évol (pts)
Note moyenne de satisfaction e-commerce (NPS)	51	55	+ 4 pts
Note moyenne de satisfaction client magasin (NPS)	63	66.3	+ 3,3 pts
Note moyenne Google Reviews (sur 5)	4,48	4,57	+ 0,9 pts



INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE

PRATIQUES ÉTHIQUES ET CONFORMITÉ

INTERSPORT a mis en place un programme de conformité afin de garantir une bonne gouvernance et s'assurer que les exigences réglementaires soient respectées.

PROGRAMME ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Le programme d'éthique et de conformité du groupe INTERSPORT est conçu pour prévenir et combattre la corruption, le versement de pots-de-vin ainsi que le trafic d'influence. Il vise à garantir le respect des réglementations en vigueur, notamment la loi française Sapin II du 9 décembre 2016.

Ce programme repose sur une cartographie des risques adaptée aux différentes activités du Groupe. En particulier, la cartographie des risques liés à la corruption a été réévaluée et mise à jour en juillet 2022 par un cabinet de conseil externe afin d'assurer une conformité optimale avec les exigences de la loi Sapin II.

Code de Conduite

Le Code de Conduite du groupe INTERSPORT est intégré au Règlement Intérieur de chacune de ses sociétés et a fait l'objet de la procédure de consultation des représentants du personnel conformément à l'article L.1321-4 du Code du travail. Il s'applique à l'ensemble des Adhérents, collaborateurs et partenaires du Groupe.

Au-delà de son rôle dans l'application des dispositions de la loi Sapin II en matière de lutte contre la corruption, ce Code de Conduite formalise les valeurs fondamentales et la politique d'INTERSPORT en matière d'intégrité dans les relations d'affaires.

Il identifie également les situations à risque, tant en France qu'à l'étranger, notamment dans l'ensemble des pays INTERSPORT, incluant la Belgique.

Ce document constitue également un guide pratique destiné à accompagner les collaborateurs dans leur prise de décision face à diverses situations. Il s'articule autour de fiches thématiques détaillant les principaux risques identifiés.

Dispositif d'alerte

INTERSPORT encourage ses Adhérents, collaborateurs et partenaires à signaler toute activité suspecte ou criminelle, toute violation avérée ou présumée des législations nationales et internationales, toute atteinte aux intérêts du Groupe, ainsi que toute infraction au Code de Conduite, en particulier en matière de corruption.

Conformément aux dispositions de la loi Sapin II et de la loi Wasserman du 21 mars 2022 sur les lanceurs d'alerte, un dispositif d'alerte interne a été mis en place pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ce dispositif permet d'effectuer des signalements de manière anonyme et garantit une confidentialité totale aux personnes concernées.

Les lanceurs d'alerte bénéficient d'une protection juridique qui les préserve de toute sanction civile ou pénale, notamment lorsqu'ils agissent de bonne foi et qu'ils ont eu accès aux informations de manière licite. De plus, les témoins ou victimes de harcèlement moral ou sexuel sont couverts par le régime de protection des lanceurs d'alerte.





Formations

Afin de diffuser une culture de conformité au sein du groupe INTERSPORT, une formation obligatoire en éthique et conformité a été instaurée.

Une formation en présentiel a été dispensée aux collaborateurs identifiés comme étant exposés à un risque accru dans le cadre de la cartographie des risques de corruption. Plusieurs sessions ont ainsi été organisées au sein du Groupe.

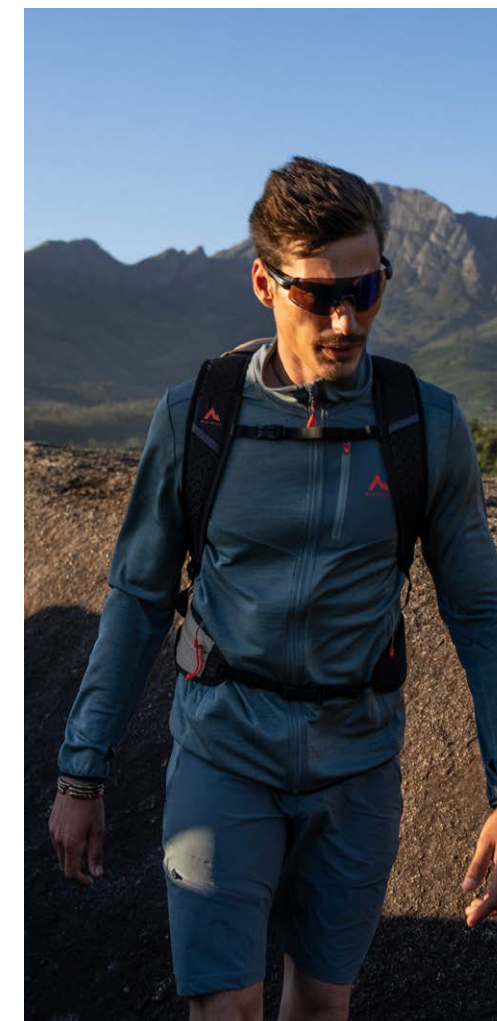
En complément, un module d'e-learning intitulé « Sapin II : Mission incorruptible » a été mis en place et rendu obligatoire afin de renforcer la sensibilisation des équipes.

PROTECTION DES DONNÉES

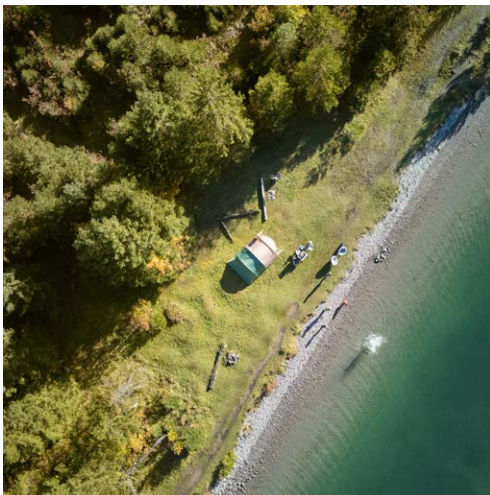
Conformément à la législation et réglementation tant européenne que française telle que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », en ce compris les recommandations et délibérations des Commissions nationales de l'informatique et des libertés de chaque pays concerné, la CNIL pour la France, ainsi que le Règlement général européen sur la protection des données du 27 avril 2016 (2016/679/UE) applicable aux traitements de données à caractère personnel, Intersport s'engage à protéger les données personnelles de ses clients et collaborateurs conformément aux dites dispositions.

Notre politique de données personnelles accessible en ligne permet à toute personne ayant transmis ses coordonnées pour un achat, pour donner son avis etc., d'y accéder, de les modifier, de les supprimer en écrivant au Délégué à la Protection des Données d'Intersport, par courrier au siège social d'INTERSPORT ou via notre site internet [intersport.fr](https://www.intersport.fr), page contact, rubrique « Mes données personnelles ».

Une équipe prend en charge les demandes liées aux données personnelles et veille à la sécurité des informations personnelles enregistrées dans nos bases de données. Nous sommes attentifs à la procédure de traitement des demandes et l'améliorons lorsque cela s'avère nécessaire en termes d'efficacité et de qualité des réponses apportées à nos clients.



TRANSPARENCE DANS LA GESTION DU REPORTING



Afin de renforcer la fiabilité des données et l'intégration des enjeux de durabilité dans ses processus, INTERSPORT a déployé en 2023 la plateforme de reporting extra-financier Tennaxia. Son déploiement répond à plusieurs objectifs :

- fiabiliser la collecte des données, en garantissant la traçabilité et la consolidation des indicateurs extra-financiers ;
- structurer le pilotage de la performance RSE, en facilitant la définition d'objectifs d'amélioration et l'intégration du reporting extra-financier dans les instances de gouvernance ;
- anticiper les évolutions réglementaires, notamment les exigences de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et de la taxonomie européenne.

Dans ce contexte, **le rôle des contrôleurs de gestion a évolué** afin d'intégrer pleinement les enjeux de performance extra-financière. Initialement positionnés comme des partenaires de la performance financière, ils contribuent désormais au pilotage de la performance globale, en intégrant à la fois les dimensions financières et extra-financières.

Leur mission s'étend désormais au-delà de l'analyse a posteriori des résultats, pour inclure l'accompagnement des contributeurs métiers dans la compréhension, la collecte et la fiabilisation des données.

Cette phase amont contribue à sécuriser la qualité de l'information, condition préalable à des analyses fiables. Une fois les données consolidées, les contrôleurs de gestion sont en mesure de produire des analyses croisées, d'identifier les leviers de performance et de proposer des axes d'amélioration des indicateurs.

Ces travaux contribuent à un pilotage plus éclairé et aligné avec les objectifs financiers et extra-financiers de l'entreprise.

Un **dispositif de pilotage** dédié a été mis en place afin d'accompagner le déploiement de la plateforme, incluant une ressource dédiée à la formation et à l'accompagnement des principaux contributeurs.





ANNEXES

NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

Suite au report de l'entrée en application de la directive CSRD, INTERSPORT France n'est plus soumise aux obligations réglementaires de reporting extra-financier.

La publication de ce rapport relève d'une **démarche volontaire** de transparence et d'amélioration continue.

PÉRIMÈTRE

Les données sociales, sociétales et environnementales portent sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, sauf indications contraires précisées dans le corps du texte.

Le terme « Groupe INTERSPORT » recoupe les coopératives INTERSPORT France et BLACKSTORE et toutes les sociétés contrôlées par ces dernières ainsi que les sociétés adhérentes. Les indicateurs publiés dans ce rapport correspondent à l'ensemble du Groupe INTERSPORT, sauf indications contraires précisées dans le corps du texte.

MODE DE COLLECTE

Une équipe projet, composée de représentants de directions métiers clés sous le contrôle du responsable Contrôle de gestion et de la Directrice Transformation Durable, a été constituée. Cette équipe projet à la charge de la rédaction qualitative du rapport et de la revue de cohérence. Elle se réunit au sein d'un comité de rédaction.

Un sponsoring du Comité de Direction a été mis en place. Il est composé des Directeurs de l'Offre, des Ressources Humaines, de la Finance, du Secrétariat Général et de la RSE. Un Comité de pilotage se tient une fois par mois pendant la période de rédaction

afin de garantir l'alignement stratégique et les engagements pris. Par ailleurs, l'équipe projet s'est appuyée sur un réseau de contributeurs métiers couvrant les différentes activités de l'entreprise et filiales. Chaque indicateur est associé à un contributeur qui recueille les données sur son périmètre de manière mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle en fonction de la donnée concernée.

Ce recueil de données se fait grâce au logiciel de collecte de données extra-financières Tennaxia. L'ensemble des données consolidé est ensuite analysé en Centrale par la Direction financière et RSE, qui effectue une série de contrôles pour vérifier leur cohérence, le respect des méthodes de calcul et les périmètres de reporting.

Ces contrôles de cohérence sont effectués en collaboration avec les contributeurs métiers, sous le pilotage des contrôleurs de gestion sur leurs périmètres respectifs.

Lors de la période de rédaction du rapport, ces contributeurs sont réunis à l'occasion d'un comité projet pour échanger sur l'avancée de la rédaction, les préparations de phase d'audit et les collectes à venir.

Des améliorations sont apportées chaque année pour garantir :

- le respect des exigences légales et réglementaires ;
- l'harmonisation et la bonne compréhension des méthodologies de calcul dans l'ensemble des filiales ;
- la fiabilité des données reportées.

La procédure de collecte et les méthodologies de calcul des indicateurs extra-financiers ont été diffusées auprès de l'ensemble des personnes impliquées dans le processus de reporting.

PRÉCISIONS, SPÉCIFICITÉS ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Les indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux peuvent présenter des limites méthodologiques du fait de notre organisation coopérative mais aussi :

- de notre mode de collecte de données avec une solution logicielle sur un périmètre partiel ;
- de l'extrapolation et de l'estimation de certaines données dans le cas où l'ensemble des données n'est pas disponible ;
- de la disponibilité de certaines données ;
- de la structuration toujours en cours de notre organisation pour piloter les indicateurs extra-financiers.

INTERSPORT France s'inscrit dans une démarche de transparence, de progrès et d'amélioration continue afin de renforcer le processus de reporting et d'étayer sa communication extra-financière.



GLOSSAIRE

ACV	Analyse de Cycle de Vie	EEE	Équipements électriques et électroniques	NPS	Net Promoter Score	SBTi	Science Based Targets initiative
A.S.I	Association Sportive INTERSPORT	ESRS	European Sustainability Reporting Standards	NZI	Net Zero Initiative	TLC	Textile d'habillement, linge de maison et chaussures
ADEME	Agence de la transition écologique	FCA	Fédération du Commerce Associé	ODD	Objectifs de développement durable	TMS	Troubles musculosquelettiques
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées	FCD	Fédération des Clubs de Défense	OM	Olympique de Marseille	TTC	Toutes taxes comprises
ASL	Articles de sport et de loisirs	FFBB	Fédération Française de Basket-Ball	PET	Polytéréphtalate d'éthylène	UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
BREEAM	BRE Environmental Assessment Method	FFF	Fédération Française de Football	PFC	Perfluorocarbures	VAE	Vélos à Assistance Électrique
BSCI	Business Social Compliance Initiative	FFHB	Fédération Française de Handball	PLB	Private Label Brand (marques exclusives INTERSPORT)	ZAN	Zéro Artificialisation Nette
CESE	Conseil économique social et environnemental	FFT	Fédération Française de Tennis	REP	Responsabilité élargie du producteur		
CSRD	Corporate Sustainable Reporting Directive	GES	Gaz à effet de serre	REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals		
CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	HT	Hors taxes	RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données		
CYGO	Cycle Grand Ouest	IIC	INTERSPORT International Corporation	RPS	Risques Psychosociaux		
DEA	Déchets d'éléments d'ameublement	IRO	Impact, Risque et Opportunité	RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé		
DPEF	Déclaration de performance extra-financière	IS	Impôt sur les Sociétés	RSE	Responsabilité sociétale des entreprises		
DPP	Passeport numérique des produits	LSL	Logistiques Sport et Loisirs (filiale située à Saint-Vulbas)				
		MFC	Manufacture Française du Cycle (filiale située à Machecoul)				

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport de durabilité pour la coopérative INTERSPORT France :

- Tous les **collaborateurs** ayant participé de près ou de loin à la collecte de données et aux relectures ; et ils sont nombreux.
- Les **équipes des magasins et Adhérents-associés** sollicités pour remonter leurs données tout au long de l'année.
- Les **contributeurs présents sur tous les sites** : Jean-François Bertin, Nelly Besry, Sabrina Buhan, Katia Carreira, Stéphanie Chevrier, Melissa Chouin, Mathilde Claro, Delphine Colombert, Arnaud Coppel, Cindy Da Silva, Nicolas Dalanson, Valérie Dassy, Quentin Deleglise, Coraline Del Maestro, Fabien Deschamps, Olga Douiriot, Salimou Drame, Johan Faity, Ambre Frinzi, Léah-Salomé Gelas, Timmy Granjon, Alexia Gras-Malinski, Mickaël Hebert, Claire Heurtaux, Karine Laboureau, Solange Lacroix, Gaëlle Le Mao, Rose-Anne Lefebvre, Laurène Lehmann, Virginie Lequy, Emilie Levesqueau, Carole Lucas-Heitz, Sylvie Marquer, Antoine Navarro, Nathalie Pelizzari, Claire Penhouët, Julie Pernot, Marie-Agnès Perrin, Pierre Pitoiset, Sophie Rapin, Sandra Raviprasath, Elric Roly, Anaïs Robles, Geoffroy Roume, Lise Salado, Laurie Tan, Fabrice Trevilly, Karine Valentin, Mélanie Vermeersch, Christelle Wojtowicz et Miloud Zagaye.
- Les **contrôleurs de gestion pour leur support dans la fiabilisation et le contrôle des données** : Julie André, Benjamine D'Hondt, Marvin Rapon, Nicolas Lorient, Souhail Raoufi, Jean Guillot, Marie-Aimée Bazemo, Diaba Camara et Willy Diefé.
- Les **membres de l'équipe projet** : Audrey Dalloz, Astrid De Rengerve, Romain Dutartre, Fanny Motary, Sacha Lepin, Sylvain Smith, Elsa Blanc et Claire Gautier-Le Boulch.
- Les **sponsors CODIR** : Gilles Bouquet, Mickaël Hebert et Céline Peltier.
- Et enfin, **l'équipe The Editorialist** pour le travail graphiste réalisé pour la publication de ce document, sous la supervision d'Audrey Dalloz.



INTERSPORT.FR



INTERSPORT

ENGAGÉS SPORT

INTERSPORT FRANCE

Société Anonyme Coopérative de
Commerçants détaillants à capital variable

Siège social :
2 rue Victor Hugo
91160 Longjumeau

RCS : Evry 964 201 123

Conception graphique

THE EDITORIALIST